

Comité du programme et budget

Vingt-deuxième session
Genève, 1^{er} – 5 septembre 2014

RAPPORT DE VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME EN 2012-2013 DE LA DIVISION DE L'AUDIT ET DE LA SUPERVISION INTERNES

établi par le Secrétariat

1. Le rapport de validation du rapport sur l'exécution du programme a été établi par la Division de l'audit et de la supervision internes en vue de vérifier la fiabilité et l'authenticité du rapport de l'OMPI sur l'exécution du programme en 2012-2013 (document WO/PBC/22/8). Il contient les principaux résultats, conclusions et recommandations de la Division découlant de l'exercice de validation.

2. Le paragraphe de décision ci-après est proposé.

3. *Le Comité du programme et budget a pris note du rapport de validation du rapport sur l'exécution du programme en 2012-2013 de la Division de l'audit et de la supervision internes (document WO/PBC/22/9).*

[Le rapport de validation suit]



Division de l'audit et de la supervision internes

Référence : VALID-2014-01

Rapport de la Division de l'audit et de la supervision internes

Validation du rapport sur l'exécution du programme en 2012-2013

Le 30 juin 2014

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES	7
LISTE DES PROGRAMMES DE L'OMPI TELS QUE DÉFINIS DANS LE RAPPORT 2012-2013 SUR L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
RÉSUMÉ.....	9
1. INTRODUCTION.....	12
2. OBJECTIFS DE VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ...	13
3. PORTÉE ET MÉTHODOLOGIE DE LA VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME	13
4. CONSTATATIONS DE LA VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME	15
5. VUE D'ENSEMBLE DU CADRE D'EXÉCUTION.....	23
6. VIREMENTS	27
7. CONCLUSIONS DE LA VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME	29
8. RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME	32
9. RAPPORT SUCCINCT – ENQUÊTE DE VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME	33
10. ANALYSE DES COMMENTAIRES.....	35
11. SUIVI DE L'ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES RAPPORTS DE VALIDATION ANTÉRIEURS	36
TABLEAU DES RECOMMANDATIONS.....	39

ANNEXES

- ANNEXE I – Définition des critères de validation
- ANNEXE II – Échantillon aléatoire de réunions
- ANNEXE III – Évaluations de validation, y compris les classements
- ANNEXE IV – Cadre de validation

LISTE DES SIGLES

ccTLD	domaines de premier niveau qui sont des codes de pays
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
PBC	Comité du programme et budget
PMSDS	Système de gestion des performances et de perfectionnement du personnel
PSMT	plan stratégique à moyen terme
UDRP	règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principe UDRP)

**LISTE DES PROGRAMMES DE L'OMPI TELS QUE DÉFINIS DANS LE RAPPORT
2012-2013 SUR L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES**

Programme 1 – Droit des brevets
Programme 2 – Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques
Programme 3 – Droit d'auteur et droits connexes
Programme 4 – Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques
Programme 5 – Système du PCT
Programme 6 – Systèmes de Madrid et de Lisbonne
Programme 7 – Arbitrage, médiation et noms de domaine
Programme 8 – Coordination du Plan d'action pour le développement
Programme 9 – Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés
Programme 10 – Coopération avec certains pays d'Europe et d'Asie
Programme 11 – Académie de l'OMPI
Programme 12 – Classifications internationales et normes
Programme 13 – Bases de données mondiales
Programme 14 – Services d'accès à l'information et aux savoirs
Programme 15 – Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle
Programme 16 – Économie et statistiques
Programme 17 – Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle
Programme 18 – Propriété intellectuelle et défis mondiaux
Programme 19 – Communications
Programme 20 – Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs
Programme 21 – Direction générale
Programme 22 – Gestion des programmes et des ressources
Programme 23 – Gestion et mise en valeur des ressources humaines
Programme 24 – Services d'appui généraux
Programme 25 – Techniques de l'information et de la communication
Programme 26 – Supervision interne
Programme 27 – Services de conférence et services linguistiques
Programme 28 – Sûreté et sécurité
Programme 29 – Projets de construction
Programme 30 – Petites et moyennes entreprises (PME) et innovation
Programme 31 – Système de La Haye

RÉSUMÉ

1. La Division de l'audit et de la supervision internes a conduit une validation indépendante du rapport sur l'exécution du programme pour l'exercice biennal 2012-2013, conformément à son plan de travail pour 2014. Il s'agit du quatrième exercice de validation du rapport sur l'exécution du programme entrepris par la Division de l'audit et la supervision internes depuis 2008. Les objectifs de cette validation étaient les suivants :
 - a) vérifier, d'une manière indépendante, la fiabilité et l'authenticité de l'information contenue dans le rapport 2012-2013 sur l'exécution du programme;
 - b) assurer un suivi de l'état de la mise en œuvre des recommandations du rapport de validation du précédent rapport sur l'exécution des programmes au moyen de preuves documentaires et autres informations probantes à des fins de confirmation; et
 - c) évaluer, par le biais de l'examen d'échantillons, que les virements budgétaires entre programmes de l'OMPI ont été effectués conformément au Règlement financier et au règlement d'exécution du Règlement financier de l'OMPI.
2. La validation portait notamment sur des données relatives à l'exécution pour un indicateur d'exécution sélectionné au hasard pour chacun des programmes tel que défini dans le rapport du programme et budget pour l'exercice biennal 2012-2013 et consigné dans le rapport sur l'exécution du programme pour 2012-2013. La validation comprenait également des conclusions générales sur les progrès accomplis en matière d'amélioration du cadre d'exécution pendant l'exercice biennal examiné. Enfin, les virements budgétaires entre programmes de l'OMPI ont été évalués afin de vérifier leur conformité au Règlement financier et au règlement d'exécution du Règlement financier de l'OMPI.
3. Les principales conclusions de cet exercice de validation sont les suivantes :
4. Voici quelques-uns des points forts recensés :
 - a) 25 programmes (81%) au total ont recueilli et soumis des données pertinentes et utiles, relatives à l'exécution pour 2012-2013, ce qui constitue un taux plus élevé qu'en 2010-2011 où 7 programmes (24%) avaient soumis des informations pertinentes et utiles.
 - b) Les données relatives à l'exécution soumises par 22 programmes (71%) se sont révélées suffisantes et détaillées au regard des 13 programmes (45%) pour l'exercice biennal 2010-2011, soit une augmentation de 26%.
 - c) Le nombre de programmes ayant soumis des données claires et transparentes, relatives à l'exécution est passé de 16 programmes (55%) en 2010-2011 à 24 programmes (77%) en 2012-2013, soit une augmentation de 22%.
5. Voici certaines des limitations observées :
 - a) Neuf programmes de l'OMPI (29%) continuent à rencontrer des difficultés pour rassembler, analyser et communiquer des données suffisantes et détaillées pour étayer les indicateurs d'exécution.
 - b) L'exactitude du code de couleur utilisé pour évaluer l'exécution du programme n'a pas pu être évaluée dans huit cas (26%) parce que les données fournies n'étaient pas pertinentes et ne pouvaient pas permettre une évaluation.

6. La vue d'ensemble du cadre d'exécution a démontré que :
- a) Environ 32% des indicateurs d'exécution sélectionnés (10) doivent être peaufinés en vue de fournir des résultats pertinents, fondés sur des aboutissements/impacts.
 - b) Dans les cas où les informations visant à rendre compte des indicateurs d'exécution provenaient de différents programmes, il pourrait être fait davantage pour renforcer la coordination et la communication entre les programmes afin d'améliorer l'accès aux données relatives à l'exécution et assurer leur communication en temps opportun.
7. Le processus de définition de la structure de l'Organisation actuelle et la rationalisation des résultats escomptés ainsi que des indicateurs d'exécution visent tous à améliorer la qualité de la gestion axée sur les résultats au sein de l'OMPI. Afin de pleinement tirer parti de ces changements, l'OMPI doit : 1) entreprendre un examen de la qualité du cadre d'exécution en place pour mettre en lumière les réalisations et les possibilités; et 2) prendre des mesures pour garantir un transfert effectif et efficace de l'appropriation des indicateurs, si et lorsque les membres du personnel chargés des indicateurs sont mutés suite à ces changements.
8. Si différents programmes de l'OMPI ont établi des indicateurs d'exécution qui mesurent la satisfaction des États membres s'agissant des divers services, il n'existe pas d'enquête standard destinée à enregistrer les retours d'information des États membres, étant donné que chaque programme a élaboré sa propre enquête. Par conséquent, il existe un risque que les États membres reçoivent des enquêtes similaires provenant de différents programmes de l'OMPI, ce qui est inefficace et pourrait avoir une incidence sur la qualité des résultats des enquêtes.
9. Bien que l'examen des virements de crédits n'ait révélé aucune irrégularité, la Division de l'audit et de la supervision internes propose que les informations relatives aux virements soient présentées d'une manière plus transparente dans le document du programme et budget de l'OMPI.
10. Enfin, des mesures ont été prises en ce qui concerne l'ensemble des quatre recommandations faites dans la validation du rapport sur l'exécution du programme pour 2010-2011 (document A/50/5) et sur les huit recommandations en suspens provenant des validations des rapports sur l'exécution du programme pour 2008 et pour l'exercice biennal 2008-2009. Au total, 12 recommandations antérieures ont été intégralement mises en œuvre.
11. Sur la base des justificatifs fournis par les programmes de l'OMPI, la Division de l'audit et de la supervision internes recommande ce qui suit :

Recommandation n° 1 : Mettre en œuvre un processus d'assurance qualité du cadre d'exécution pendant l'exercice biennal 2014-2015. Ce processus permettra de dresser le bilan des progrès accomplis jusque-là et de recenser les domaines nécessitant des mesures supplémentaires en vue de l'amélioration de l'intégralité du processus de gestion axée sur les résultats, au moyen d'indicateurs d'exécution fondés sur des aboutissements/impacts fournissant des informations utiles au personnel d'encadrement de l'OMPI et aux États membres (*pour la Division de la planification des programmes et du budget*).

Recommandation n° 2 : Élaborer une procédure visant à garantir que le processus de transfert de personnel entre les programmes comprend entre personnel entrant et sortant une présentation appropriée et une actualisation de l'état de toutes les mesures d'exécution des programmes que les responsables en exercice devront s'approprier ou gérer (*pour la Division de la planification des programmes et du budget et le DGRH*).

Recommandation n° 3 : Améliorer les systèmes/instruments de contrôle afin de garantir que les données relatives à l'exécution sont efficacement et sûrement recueillies, analysées et

communiquées pour mesurer l'exécution des programmes. À cet égard, des séances d'encadrement bien ciblées accompagnées de programmes peuvent être organisées tout au long de l'exercice biennal dans le cadre des activités régulières d'orientation (*pour la Division de la planification des programmes et du budget et le DGRH*).

Recommandation n° 4 : Élaborer une enquête standard pour saisir les retours d'information reçus des États membres afin d'évaluer les indicateurs d'exécution transversaux. Cela permettra d'éviter les doublons, d'améliorer la qualité et la pertinence et d'accroître la participation (*pour la Division de la planification des programmes et du budget*).

Recommandation n° 5 : Améliorer la présentation du budget et des virements de crédits approuvés par programme dans le programme et budget afin de renforcer la transparence, en fournissant des informations sur les fonds virés vers et depuis des programmes au cours de l'exercice biennal (*pour la Division de la planification des programmes et du budget*).

1. INTRODUCTION

12. Le document du programme et budget approuvé fournit le cadre permettant de mesurer chaque année l'exécution du programme au sein de l'Organisation. À cette fin, un rapport sur l'exécution du programme est établi et soumis sur une base annuelle au Comité du programme et budget de l'OMPI. Sa préparation fait intervenir la collecte par tous les programmes de données relatives à l'exécution aux fins de l'auto-évaluation et du suivi de la réalisation de leurs objectifs. Ces documents font ensuite l'objet d'une synthèse par la Division de l'exécution des programmes et du budget afin d'établir le rapport sur l'exécution du programme.

13. Le présent exercice de validation est le quatrième effectué par la Division de l'audit et de la supervision internes pour valider de manière indépendante le rapport sur l'exécution du programme. Il a été effectué au regard des rapports individuels établis par les programmes de l'OMPI tel que défini dans le document du programme et budget pour 2012-2013.

14. Des informations complètes, précises et de bonne qualité sont essentielles pour que les indicateurs d'exécution soient utilisés efficacement en vue d'améliorer l'exécution et la responsabilisation du programme.

15. L'OMPI a mis en œuvre son programme de réorientation stratégique (PRS) composé de 19 initiatives tout au long de l'exercice biennal 2012-2013, avec une présentation régulière de rapports aux États membres quant à l'état d'avancement des travaux. Le PRS a été achevé, pour l'essentiel, en 2012, certaines initiatives ayant pris fin en 2013. Le PRS visait à renforcer les quatre valeurs essentielles de l'OMPI¹ et à accroître la réactivité, l'efficacité, les capacités et la pertinence de l'OMPI pour lui permettre d'atteindre ses neuf objectifs stratégiques.

16. Ce quatrième exercice de validation avait pour objet de fournir l'assurance aux États membres et à la direction de l'OMPI de la solidité de l'auto-évaluation des programmes en vue de renforcer la responsabilisation au service des résultats au sein de l'Organisation. Quelques importantes réalisations liées à la gestion de l'exécution des programmes et au cadre de gestion axé sur les résultats durant l'exercice biennal 2012-2013 peuvent être résumées de la manière suivante :

a) Le plan stratégique à moyen terme (PSMT) continue à guider l'élaboration des résultats escomptés de l'Organisation, conformément aux neuf objectifs stratégiques de l'OMPI ainsi que l'élaboration du programme et budget pour l'exercice biennal 2014-2015.

b) Des progrès significatifs ont été accomplis pour poursuivre l'institutionnalisation de la gestion axée sur les résultats au sein de l'OMPI qui permet une meilleure affectation des ressources aux résultats escomptés et priorités de l'Organisation.

c) Les résultats escomptés ont été davantage rationalisés pour passer de 135 en 2010-2011 à 60 en 2012-2013, et à 38 pour l'exercice biennal 2014-2015. L'élaboration d'instruments dans le cadre du projet ERP a renforcé l'amélioration de la qualité de l'information pour une prise de décision avisée.

d) Afin de mieux appuyer la gestion axée sur les résultats, le programme biennal, les systèmes de planification annuelle du travail et de gestion des ressources humaines et

¹ Les valeurs essentielles : orientation vers les services; unis dans l'action; responsabilisation au service des résultats; et responsabilisation sur les plans environnemental et social et en termes de gouvernance.

financières ont été intégrés au début de 2014. Le programme et budget pour l'exercice biennal 2014-2015 a été élaboré dans l'ensemble de l'Organisation au moyen du module de gestion des performances de l'Organisation du système ERP (planification des ressources de l'Organisation). Cette technique a permis à l'OMPI de mettre à jour son processus de planification des travaux.

e) Des progrès ont également été accomplis dans la mise en place d'un système de contrôles internes à l'échelle de l'Organisation, dans le cadre du processus actuel de gestion des risques de l'Organisation. Des programmes de formation ont été organisés pour le personnel en vue de déterminer et d'évaluer les risques d'une manière plus systématique et dynamique, en tenant compte des résultats escomptés de l'Organisation issus du cadre de résultats. Au moment de la rédaction du présent rapport, une politique de l'OMPI sur la gestion des contrôles internes et des risques est en cours d'élaboration afin de permettre une meilleure gestion des principaux risques dans l'ensemble de l'Organisation.

f) Le Système de gestion des performances et de perfectionnement du personnel (PMSDS) est utilisé pour relier les travaux individuels/plans de développement aux résultats escomptés de l'Organisation, qui contribuent, à leur tour, aux objectifs stratégiques. Cela a permis d'accroître la sensibilisation des membres du personnel à leurs fonctions et responsabilités à l'égard de la réalisation des résultats escomptés de leur programme.

g) Enfin, une restructuration de l'Organisation a eu lieu afin de mieux intégrer et centraliser les unités de l'OMPI responsables de la planification des programmes, la budgétisation, la surveillance et le soutien de la gestion axée sur les résultats aux programmes.

2. OBJECTIFS DE VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

17. Les objectifs de cet exercice de validation étaient les suivants :

- a) vérifier, d'une manière indépendante, la fiabilité et l'authenticité de l'information que contient le rapport sur l'exécution du programme pour 2012-2013;
- b) assurer le suivi de l'état de mise en œuvre des recommandations du rapport antérieur de validation du rapport sur l'exécution du programme (document A/50/5) au moyen de preuves documentaires et autres preuves à des fins de confirmation; et
- c) évaluer, par le biais de l'examen d'échantillons, si les virements ont été effectués conformément au Règlement financier et au règlement d'exécution du Règlement financier de l'OMPI.

3. PORTÉE ET MÉTHODOLOGIE DE LA VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

18. La validation a consisté en une analyse approfondie d'un indicateur d'exécution sélectionné au hasard pour chaque programme tel que défini dans le rapport 2012-2013 sur l'exécution du programme. Les critères utilisés pour valider les rapports individuels sont les suivants : données pertinentes et utiles; données suffisantes et détaillées; données collectées efficacement et facilement accessibles; données exactes et vérifiables; données présentées dans les délais impartis; données claires et transparentes; efficacité et accessibilité;

exactitude du code de couleurs. Une explication détaillée des critères de validation est présentée en annexe I du présent rapport.

19. Cette validation a été effectuée dans la mesure où cette information pouvait être étayée par des preuves factuelles conjuguées à des entretiens avec les principaux membres du personnel chargés de rendre des comptes au regard des indicateurs d'exécution sélectionnés au hasard.

A) INFORMATIONS PRÉSENTÉES À L'AVANCE

20. Dans le cadre des travaux préparatoires à l'exercice de validation du rapport sur l'exécution du programme, les informations suivantes ont été présentées ou diffusées avant le commencement de l'exercice de validation :

- a) un mémorandum, daté du 18 février 2014, a été envoyé à tous les chefs de programme par le directeur de la planification des programmes et des finances (vérificateur) leur demandant de soumettre leurs contributions au rapport sur l'exécution du programme;
- b) un mémorandum, daté du 27 mars 2014, a été envoyé à tous les chefs de programme par la Division de l'audit et de la supervision internes concernant les principales étapes et dates de l'exercice de validation indépendant; et
- c) une réunion d'information sur l'exercice de validation du rapport sur l'exécution du programme a été organisée pour tous les programmes de l'OMPI le 2 mai 2014 afin d'expliquer la méthode de validation du rapport sur l'exécution du programme.

B) ÉCHANTILLONNAGE ALÉATOIRE

21. L'échantillonnage aléatoire a été effectué, au niveau des indicateurs d'exécution pour chaque programme, par des membres de l'Équipe de haute direction de l'OMPI ou leurs suppléants en présence de fonctionnaires de la Division de l'audit et de la supervision internes. L'annexe II du présent rapport contient une liste des noms respectifs pour la sélection. Les indicateurs d'exécution sélectionnés de manière aléatoire représentent près de 11% (31 sur 286) du nombre total des indicateurs définis dans le document du programme et budget pour 2012-2013. On trouvera à l'annexe III du présent rapport les évaluations de validation des indicateurs sélectionnés de manière aléatoire.

22. Les membres de l'Équipe de haute direction de l'OMPI ou leurs suppléants ont été invités à faciliter le travail de l'équipe chargée de la validation en veillant à ce que :

- a) des dossiers adéquats soient tenus à jour; et
- b) l'équipe chargée de la validation a eu accès à toutes les données disponibles relatives à l'exécution dans les délais impartis.

23. Cette équipe a organisé des réunions pour débattre des données utilisées en vue de suivre les progrès communiqués par rapport aux indicateurs d'exécution sélectionnés.

24. Vu la longueur des discussions sur les points forts et les points faibles des mesures d'exécution, les données et le volume des documents, le contrôle et la vérification des données relatives à l'exécution ont été effectués sur la base d'un échantillon.

C) NOTIFICATION DES INDICATEURS D'EXÉCUTION SÉLECTIONNÉS

25. Les chefs de programme, les suppléants et les fonctionnaires chargés de rendre des comptes au regard des indicateurs d'exécution ainsi que la Division de la planification des programmes et du budget ont été officiellement avisés le 11 avril 2014 de la sélection aléatoire d'indicateurs d'exécution et priés d'établir tous les documents d'appui à la validation des indicateurs d'exécution sélectionnés de manière aléatoire avant les réunions de validation.

D) RÉUNIONS DE VALIDATION ET ÉVALUATIONS DE VALIDATION INDIVIDUELLES DES PROGRAMMES

26. Afin de se faire une bonne idée de l'utilisation des informations relatives au rapport sur l'exécution du programme et de la mise en œuvre des recommandations de validations antérieures, les membres du personnel chargés de rendre des comptes au regard des indicateurs d'exécution ont été priés de se rendre disponibles pour les réunions de validation.

27. Des réunions de validation ont eu lieu entre le 1^{er} et le 30 mai 2014. Pour que les entretiens soient structurés, un protocole a été élaboré sur la base d'échantillons de validations antérieures et compte tenu des demandes de parties prenantes clés comme la Division de l'exécution des programmes et du budget.

28. Les entretiens, les évaluations de validation individuelles des programmes et les éléments de preuve ont été utilisés comme source d'information pour les constats et conclusions que renferme le présent rapport.

29. Les évaluations de validation individuelles et le projet de rapport ont été envoyés aux personnes chargées de rendre des comptes au regard des indicateurs d'exécution ainsi qu'aux administrateurs principaux de l'OMPI pour retour d'information et observations. Le cas échéant, des corrections factuelles y ont été apportées et le projet de rapport a été révisé en conséquence.

E) LIMITATIONS

30. La principale limitation pour l'exercice de validation est liée à la méthodologie utilisée. La validation d'un échantillon d'indicateurs d'exécution sélectionnés de manière aléatoire conduit à des constatations, conclusions et recommandations qui peuvent ne pas nécessairement traduire pleinement le cadre tout entier de gestion axée sur les résultats de l'OMPI. Cependant, faute de temps et compte tenu des besoins de l'Organisation, l'échantillonnage aléatoire a été la méthode la plus appropriée pour évaluer la qualité des données relatives à l'exécution en détail suffisant et dans des délais raisonnables.

4. CONSTATATIONS DE LA VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

31. Les constatations présentées ci-dessous sont les résultats des évaluations de validation individuelles des programmes faites sur les indicateurs d'exécution sélectionnés de manière aléatoire et leurs données relatives à l'exécution respectives, effectuées sur 31 programmes qui étaient chargés de rendre des comptes au regard de ces indicateurs.

A) CONSTATATIONS GÉNÉRALES

32. Après avoir validé les données relatives à l'exécution et les informations utilisées pour rendre des comptes au regard des indicateurs d'exécution, les points forts les plus importants recensés ont été les suivants :

- a) la pertinence et l'utilité des données relatives à l'exécution dans 81% des cas;
- b) la clarté et la transparence des données relatives à l'exécution dans 77% des cas;
- c) la suffisance et le caractère détaillé des données relatives à l'exécution dans 71% des cas.

33. Les critères suivants ont été suffisamment remplis dans 68% des cas :

- a) l'efficacité de la collecte des données relatives à l'exécution et leur caractère facilement accessible;
- b) l'exactitude et la vérifiabilité des données relatives à l'exécution; et
- c) le respect des délais de transmission des données relatives à l'exécution et des indicateurs associés.

34. La qualité générale des données relatives à l'exécution s'est améliorée comme l'indique le tableau ci-dessous. Des efforts devraient être déployés afin de poursuivre les progrès et de renforcer la qualité des données relatives à l'exécution.

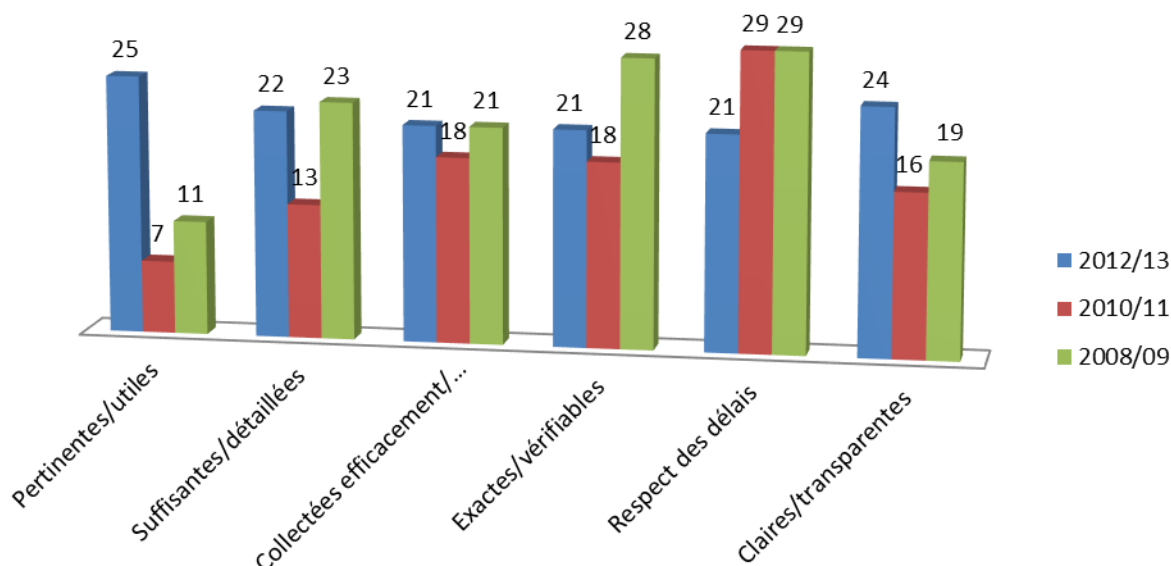
Tableau A : Résumé des résultats de validation

Critères applicables aux données relatives à l'exécution²	Suffisamment	Partiellement	N'ont pas répondu aux critères
1. Pertinentes/utiles	25 programmes (81%)	4 programmes (13%)	2 programmes (6%)
2. Suffisantes/détaillées	22 programmes (71%)	6 programmes (19%)	3 programmes (10%)
3. Collectées efficacement/facilement accessibles	21 programmes (68%)	7 programmes (22%)	3 programmes (10%)
4. Exactes/vérifiables	21 programmes (68%)	6 programmes (19%)	4 programmes (13%)
5. Respect des délais	21 programmes (68%)	7 programmes (22%)	3 programmes (10%)
6. Claires/transparentes	24 programmes (77%)	4 programmes (13%)	3 programmes (10%)
	Exact	Pas exact	Non évaluable
Exactitude du code de couleurs	21 programmes (68%)	2 programmes (6%)	8 programmes (26%)

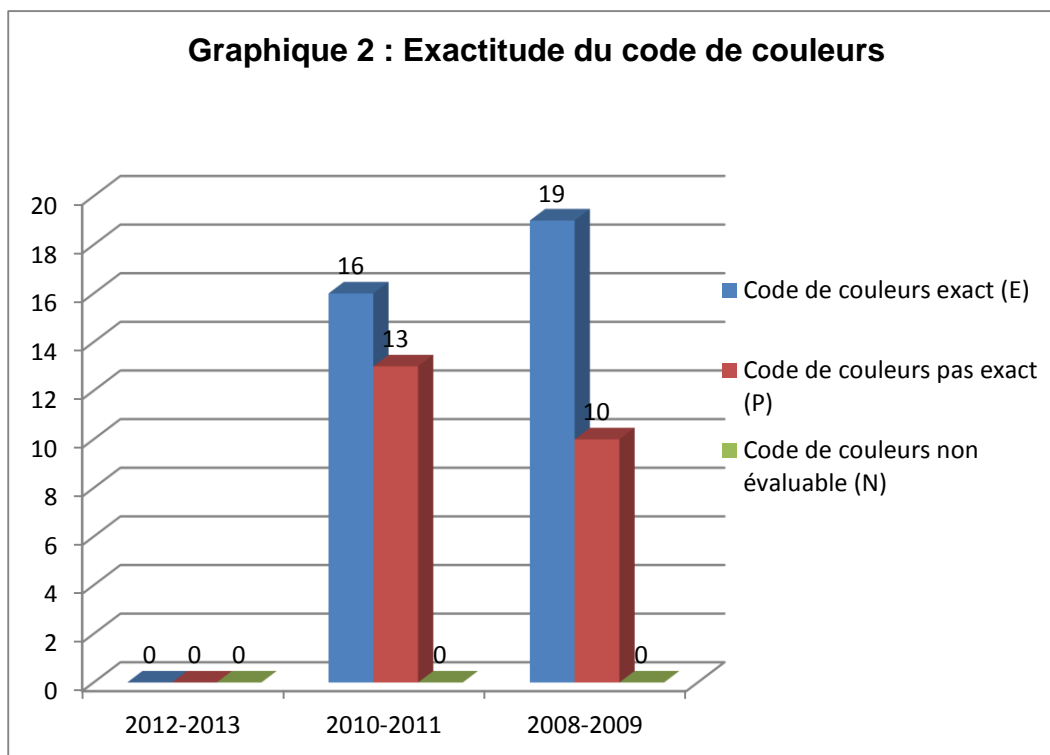
35. Une comparaison entre les trois exercices biennaux a été dressée (voir le graphique ci-dessous) afin d'indiquer les résultats de validation.

² Le critère d'homogénéité et de comparabilité utilisé pour évaluer les données communiquées demeure comparable sur de longues périodes de temps et n'a pas été évalué pendant cet exercice de validation du rapport sur l'exécution du programme en raison des changements effectués en 2012-2013 pour davantage peaufiner et rationaliser les indicateurs d'exécution, en vue d'élaborer des indicateurs plus axés sur les résultats.

Graphique 1 : Nombre de programmes qui répondent suffisamment aux critères de validation



36. Le tableau ci-après indique l'évolution de l'exactitude du code de couleurs utilisé par les programmes pour auto-évaluer s'ils avaient atteint les indicateurs d'exécution au regard des objectifs fixés. Le code de couleurs offre quatre options qui comprennent : pleinement atteint, partiellement atteint, non atteint et abandonné. La validation a évalué l'exactitude de l'état mentionné de l'indicateur d'exécution sur la base des données relatives à l'exécution fournies. Les résultats indiquent une amélioration au regard du précédent exercice biennal, avec une diminution du nombre de codes de couleurs inexacts passant de 13 en 2010-2011 à deux en 2012-2013. Au cours de l'exercice biennal examiné, il a été relevé huit cas dans lesquels l'état du code de couleurs indiqué n'a pas pu être évalué, soit parce que les données relatives à l'exécution n'étaient pas pertinentes, soit parce qu'elles n'étaient pas accessibles, soit parce qu'aucun objectif n'avait été fixé au regard duquel comparer ces données.



B) CONSTATATIONS DE VALIDATION PAR CRITERE³

- i) Pertinentes/utiles (25 programmes ont suffisamment satisfait/ quatre programmes ont partiellement satisfait/ deux programmes n'ont pas satisfait à ce critère)

37. Ce critère avait pour objet de déterminer le degré de pertinence et d'utilité des informations utilisées pour faire rapport sur les indicateurs d'exécution et les résultats escomptés ainsi que sur l'exécution du programme en général, en particulier pour mesurer les progrès significatifs et les succès escomptés. Il permettait également de déterminer si la quantification et la communication des données relatives à l'exécution comprenaient des informations qui couvrent tous les aspects importants de l'exécution exprimés à travers les résultats escomptés et les indicateurs d'exécution.

38. S'agissant des indicateurs d'exécution échantillonnés, 81% de tous les programmes ont fourni des données qui satisfaisaient suffisamment à ce critère, tandis que 13% en ont fourni qui y satisfaisaient partiellement. Seuls deux programmes n'ont pas satisfait à ce critère (6%).

39. **Exemples de bonnes pratiques trouvés :** Les programmes 7, 10, 14, 17 et 29 pourraient être cités comme des programmes qui ont fourni des données et des informations relatives à l'exécution pertinentes et utiles qui sont utilisées pour établir des rapports, permettant ainsi une évaluation solide de la qualité des données avec des liens clairs entre les indicateurs d'exécution et les résultats escomptés.

³ Le critère d'homogénéité et de comparabilité utilisé pour évaluer les données communiquées demeure comparable sur de longues périodes de temps et n'a pas été évalué pendant cet exercice de validation du rapport sur l'exécution du programme en raison des changements effectués en 2012-2013 pour davantage peaufiner et rationaliser les indicateurs d'exécution, en vue d'élaborer des indicateurs plus axés sur les résultats.

40. Exemples de limitations trouvées dans d'autres programmes :

a) Les données relatives à l'exécution n'étaient pas utiles pour mesurer l'indicateur d'exécution dans 13% des cas; et

b) on observe un cas pour lequel les données relatives à l'exécution fournies ne sont pas venues étayer le code de couleurs et un cas où l'indicateur d'exécution a été abandonné au cours de l'exercice biennal.

ii) Données suffisantes/détaillées (22 programmes ont suffisamment satisfait/ six programmes ont partiellement satisfait/ trois programmes n'ont pas satisfait au critère)

41. Ce critère a permis de déterminer s'il y avait dans les données relatives à l'exécution des informations suffisantes et détaillées pour révéler l'étendue des progrès accomplis par rapport à la mesure des performances, et si les données relatives à l'exécution englobaient toutes les informations qui étaient disponibles pour faire cette évaluation.

42. Dans l'ensemble, 71% des programmes ont fourni des données suffisantes et suffisamment détaillées pour permettre une mesure efficace des indicateurs d'exécution sélectionnés par rapport aux résultats escomptés. Les données relatives à l'exécution fournies par 19% des programmes étaient partielles et 10% n'ont pas satisfait à ce critère.

43. **Exemples de bonnes pratiques trouvées** : Les programmes 2, 4, 7, 10, 14, 15 et 17 pourraient être cités comme de bons exemples lorsque ce critère est évalué. Leurs rapports d'activités étaient détaillés et suffisants pour mesurer les progrès par rapport aux indicateurs d'exécution sur la base de preuves factuelles. Des données relatives à l'exécution ont également été mises à disposition sur l'Internet et le site Web interne de l'OMPI de manière détaillée.

44. **Exemples de limitations** trouvées :

a) les données relatives à l'exécution qui étayeraient les indicateurs d'exécution n'étaient pas complètement documentées et utilisées pour évaluer tous les aspects des indicateurs par rapport aux résultats escomptés (19%);

b) aucune donnée relative à l'exécution n'a été fournie pour mesurer l'indicateur d'exécution dans un cas; et

c) deux programmes doivent améliorer le mécanisme utilisé pour collecter des données relatives à l'exécution suffisantes et détaillées afin de rendre des comptes sur l'indicateur d'exécution.

iii) Collectées efficacement/facilement accessibles (21 programmes ont suffisamment satisfait/ sept programmes ont partiellement satisfait/ trois programmes n'ont pas satisfait au critère)

45. Ce critère servait à déterminer si les données relatives à l'exécution étaient collectées efficacement et facilement accessibles et s'ils existent des systèmes appropriés pour enregistrer, communiquer et analyser ces données et y accéder.

46. Tandis que 68% des programmes ont suffisamment satisfait à ce critère en mettant en place des systèmes pour collecter, analyser et communiquer les données d'une manière efficace et rationnelle, 22% n'y ont que partiellement satisfait car les données n'étaient pas facilement accessibles et/ou collectées efficacement. Dans 10% des cas, aucun système

n'était en place pour collecter et analyser de manière efficace et efficiente les données relatives à l'exécution et ces données n'étaient pas non plus facilement accessibles.

47. Exemples de bonnes pratiques trouvées : Les programmes 4, 6, 7, 9 et 14 ont mis en place des systèmes pour enregistrer, collecter et analyser de manière efficace et efficiente les données relatives à l'exécution, lesquelles ont également été rendues facilement accessibles sur l'Intranet et le site Web externe de l'OMPI.

48. Exemples de limitations trouvées :

a) aucun système n'était en place pour collecter, analyser et communiquer de manière régulière les données relatives à l'exécution (16%); et

b) le processus de collecte des données était fastidieux et manuel dans un des cas.

iv) Données exactes/vérifiables (21 programmes ont suffisamment satisfait/ six programmes ont partiellement satisfait/ quatre programmes n'ont pas satisfait au critère)

49. Le critère a été utilisé pour déterminer si les données relatives à l'exécution reposaient sur une documentation claire de telle sorte que les processus qui produisent les mesures de l'exécution puissent être validés avec précision.

50. Les données relatives à l'exécution et les informations connexes fournies par 68% des programmes étaient exactes et vérifiables au moyen de documents, lesquels étaient également mis à disposition sur les sites Web internes et externes de l'OMPI. En revanche, 19% des programmes ont fourni des données qui n'étaient pas facilement vérifiables ou exactes. Dans 13% des programmes, ces données n'étaient ni vérifiables ni exactes pour les comparer aux indicateurs d'exécution et résultats escomptés.

51. Exemples de limitations trouvées :

a) une vérification précise des données relatives à l'exécution n'était pas possible en raison de l'absence de documentation pertinente (16%);

b) d'après les données d'appui, les données relatives à l'exécution n'ont pas été correctement communiquées (10%); et

c) dans deux cas, les données communiquées n'étaient pas liées à l'indicateur d'exécution.

52. Exemples de bonnes pratiques trouvées : les données relatives à l'exécution étaient exactes, vérifiables et utilisées pour rendre des comptes. Ces données ont également été mises à disposition sur le site Web interne et externe de l'OMPI. Les programmes 4, 6, 7, 12, 18 et 31 pourraient être cités comme de bons exemples.

v) Respect des délais (21 programmes ont suffisamment satisfait/ sept programmes ont partiellement satisfait/ trois programmes n'ont pas satisfait au critère)

53. Ce critère a permis de vérifier si les données étaient produites de manière suffisamment régulière pour suivre les progrès et suffisamment rapide pour que les informations demeurent utiles.

54. La communication des données relatives à l'exécution et des informations connexes dans les délais a été constatée dans 68% des programmes, qui offraient une base pour suivre leur exécution régulièrement au regard de l'indicateur d'exécution. Dans 22% des programmes, la communication dans les délais des données relatives à l'exécution et des informations connexes n'était pas totalement adéquate pour permettre de suivre les progrès accomplis par rapport aux indicateurs d'exécution. Dans 10% des programmes, il n'y avait pas de communication dans les délais des données relatives à l'exécution.

55. Exemples de limitations trouvées :

- a) aucun processus n'était établi pour mettre en place une communication en temps opportun des données relatives à l'exécution en dehors de l'évaluation du rapport sur l'exécution des programmes (13%);
- b) la communication dans les délais des données relatives à l'exécution n'était pas vérifiable en raison de l'absence de documentation pertinente (10%); et
- c) le temps consacré à communiquer les données relatives à l'exécution en vue de l'élaboration du rapport sur l'exécution du programme était long dans un des cas.

56. Exemples de bonnes pratiques trouvées où : des données relatives à l'exécution étaient produites de manière suffisamment régulière pour suivre les progrès accomplis puisqu'elles étaient demandées et utilisées à des fins de suivi, de gestion et de prise de décisions internes au sein du département qui produit les données. Les programmes 4, 7, 12, 17, et 31 constituaient de bons exemples de la manière dont la reddition de ces données dans les délais impartis peut devenir utile si elle est utilisée à des fins de gestion et de prise de décisions.

vi) Données claires/transparentes (24 programmes ont suffisamment satisfait/ quatre programmes ont partiellement satisfait/ trois programmes n'ont pas satisfait au critère)

57. Ce critère détermine si les informations divulguées sont compréhensibles par les destinataires et leur permettent de prendre des décisions avec une relative sécurité. La transparence concerne le degré de visibilité de la présentation des informations faite d'une manière ouverte, claire, factuelle, neutre et cohérente, sur la base de preuves documentaires. Les informations sont enregistrées, compilées et analysées d'une manière qui permet aux examinateurs internes et aux destinataires externes d'attester de leur crédibilité.

58. Si dans 77% des cas, les données relatives à l'exécution étaient claires et transparentes, dans 13%, elles ne l'étaient pas totalement et dans 10%, les données relatives à l'exécution n'étaient pas communiquées de manière claire, factuelle et cohérente.

59. Exemples de limitations trouvées :

- a) il n'a pas été possible d'évaluer les données relatives à l'exécution dans 16% des cas, les informations n'étant pas claires et transparentes; et
- b) dans deux cas, aucun processus n'était en place pour recueillir, traiter et communiquer les informations, ce qui engendrait une absence de clarté et de

60. **Exemples de bonnes pratiques trouvées** : des données relatives à l'exécution ont été communiquées sur le rapport sur l'exécution du programme d'une manière claire et transparente et des informations mises publiquement à disposition sur l'Internet. Les programmes ont élaboré les instruments et systèmes de suivi nécessaires qui ont permis d'enregistrer, de compiler et d'analyser les informations d'une manière claire, neutre et factuelle. De bons exemples de reddition claire et transparente ont été trouvés dans les programmes 1, 2, 4, 6, 7, 18 et 31.

vii) Exactitude du code de couleurs (21 exacts/ deux n'étaient pas exacts/ huit n'étaient pas évaluables)

61. Le code de couleurs a une fonction distincte et ne fait pas partie, à proprement parler, des données relatives à l'exécution. Pour les indicateurs d'exécution échantillonnés, une évaluation de l'exactitude a été faite sur la base de la question de savoir si les notations d'auto-évaluation pourraient être justifiées sur la base des informations présentées dans les données relatives à l'exécution communiquées dans le cadre du rapport 2012-2013 sur l'exécution du rapport.

62. La validation a révélé que dans 68% des cas, le code de couleurs communiqué était exact. Dans 6% des cas, le code de couleurs s'est avéré inexact. Dans les 26% restants, il n'a pas été possible d'évaluer l'exactitude du code de couleurs en raison de l'absence de données pertinentes pour étayer une telle évaluation.

63. **Exemples de limitations trouvées** :

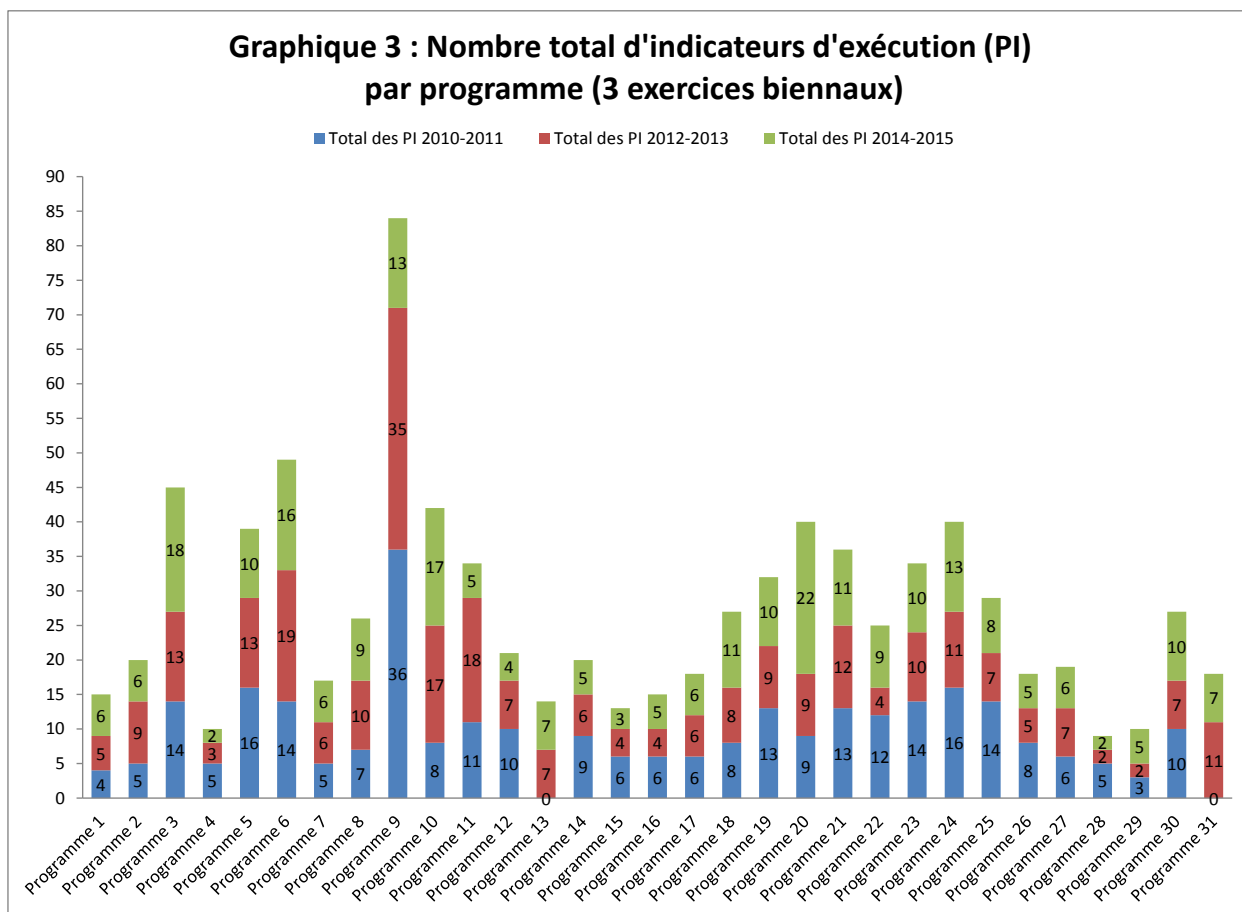
- a) l'absence de données ou la collecte de données erronées, par conséquent de données non pertinentes, n'ont pas permis d'effectuer une évaluation de la réalisation des objectifs fixés (16%);
- b) la compréhension du programme de l'indicateur d'exécution n'était pas exacte, ce qui a donné lieu à une reddition inexacte (13%);
- c) les indicateurs d'exécution n'étaient pas clairement définis et par conséquent, il n'a pas été possible de procéder à une évaluation de l'exactitude des données communiquées (7%);
- d) dans un cas, l'objectif n'avait pas été défini.

5. VUE D'ENSEMBLE DU CADRE D'EXÉCUTION

64. La qualité de l'indicateur d'exécution, des résultats et des objectifs est liée à la qualité et la pertinence des données relatives à l'exécution fournies et la première raison pour laquelle des données relatives à l'exécution peuvent ne pas tenir compte de l'indicateur d'exécution tient au fait que l'indicateur d'exécution ne remplissait pas les critères SMART⁴. Les indicateurs d'exécution constituent les principaux facteurs au moyen desquels les programmes mesurent leur réalisation des résultats escomptés.

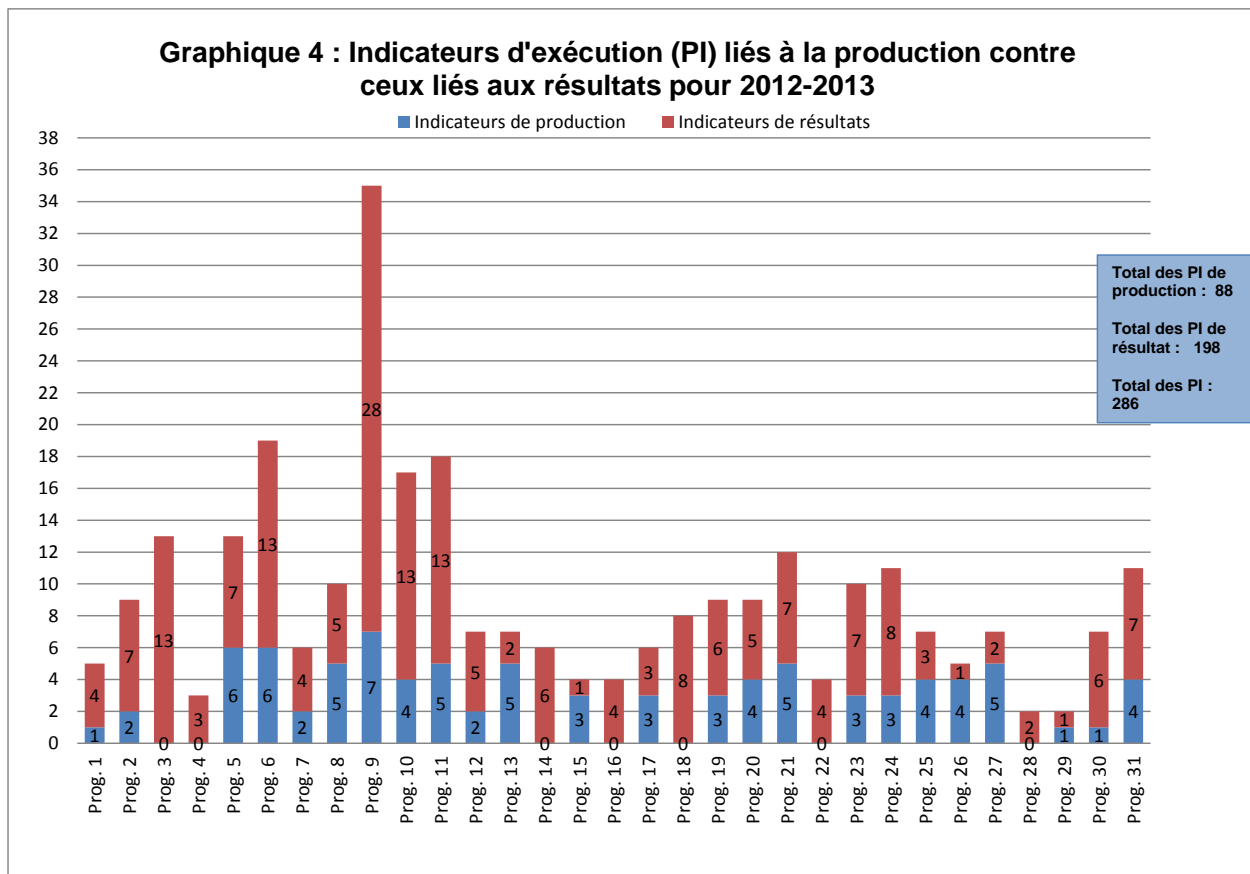
65. Un aperçu des indicateurs d'exécution pour 2010-2011, 2012-2013 et 2014-2015 montre que les indicateurs ont été rationalisés et peaufinés, avec une réduction de leur nombre passant de 293 en 2010-2011 à 286 pour l'exercice biennal 2012-2013. Il existe actuellement 267 indicateurs d'exécution dans le programme et budget pour 2014-2015.

⁴ SMART – précis, mesurable, atteignable, réaliste et inscrit dans un calendrier précis.



66. Le tableau ci-dessus montre le nombre d'indicateurs d'exécution par programme pour les exercices biennaux 2010-2011, 2012-2013 et 2014-2015. Huit programmes ont augmenté le nombre de leurs indicateurs, tandis que 18 l'ont réduit entre les exercices biennaux 2010-2011 et 2012-2013.

67. Par la suite, 11 programmes ont réduit le nombre de leurs indicateurs, tandis que 10 l'ont augmenté entre les exercices biennaux 2012-2013 et 2014-2015.



68. Le tableau ci-dessus indique le nombre d'indicateurs fondés sur la production ou les résultats par programme pour l'exercice biennal 2012-2013. Les données présentées dans le tableau indiquent qu'une grande partie des programmes a élaboré des indicateurs fondés sur des résultats.

69. La validation des données relatives à l'exécution fournies pour les indicateurs d'exécution échantillonnés a également recensé les possibilités d'amélioration suivantes :

- a) environ 32% des indicateurs d'exécution sélectionnés doivent être peaufinés pour fournir des résultats pertinents fondés sur des aboutissements.
- b) Vingt-six pour cent des programmes doivent développer les instruments utilisés pour saisir, contrôler et communiquer les données relatives à l'exécution pour les indicateurs d'exécution échelonnés, y compris améliorer la qualité des données.
- c) Dans deux cas où les informations destinées à l'établissement de rapports sur les indicateurs d'exécution provenaient de différents programmes, la Division de l'audit et de la supervision internes a conclu qu'il pourrait être fait davantage pour renforcer la coordination et la communication entre les programmes afin d'améliorer l'accès aux données d'exécution et assurer leur communication dans les délais impartis.

70. Dans le cadre de l'exercice de validation du rapport sur l'exécution du programme, la Division de l'audit et de la supervision internes a conduit une enquête auprès de tous les programmes afin d'obtenir leur point de vue sur le cadre d'exécution des programmes en place.

Vingt-six des 31 programmes (84%) ont participé à cette enquête⁵. Voici certains retours d'information positifs reçus dans le cadre de l'enquête :

- a) vingt-quatre participants (96%) ont indiqué qu'ils avaient été directement impliqués dans l'élaboration des objectifs/ résultats escomptés/ indicateurs d'exécution/ cibles et niveaux de référence des programmes;
- b) vingt-deux participants (88%) avaient le sentiment qu'ils avaient bénéficié d'une assistance et d'un encadrement utiles pour l'élaboration des résultats escomptés et des indicateurs;
- c) vingt et un participants (84%) ont reconnu que l'orientation existante concernant l'élaboration d'indicateurs d'exécution répondant aux critères SMART⁶ et leur lien avec les résultats escomptés étaient adéquats et utiles;
- d) vingt participants (83%) étaient d'avis que leurs objectifs, résultats escomptés et indicateurs d'exécution étaient appropriés et pertinents pour les objectifs de l'Organisation;
- e) vingt-trois participants (87%) ont indiqué que les programmes de travail ou le Système de gestion des performances et de perfectionnement du personnel des responsables individuels pour atteindre les résultats étaient liés aux objectifs du programme;
- f) vingt et un participants (88%) étaient d'avis que les données relatives à l'exécution étaient utiles en tant que moyen de reddition de compte auprès des États membres, tandis que 19 (79%) considéraient également que les données relatives à l'exécution étaient utiles pour assurer le suivi de la mise en œuvre des programmes; 21 participants (88%) estimaient que le contrôle des informations et des données relatives à l'exécution était faisable dans les délais impartis, le cas échéant;
- g) vingt et un participants (100%) ont indiqué que la prise en charge des risques saisie dans leur registre de risques avait été consignée dans le cadre du processus de planification pour l'exercice biennal 2014-2015; et
- h) dix-huit participants (86%) avaient le sentiment que le choix des mesures et la qualité des données s'étaient améliorés depuis le précédent processus de validation.

71. Les résultats de l'enquête ont également mis en évidence que les participants percevaient les domaines suivants comme étant à améliorer :

- a) tandis que 17 participants (71%) ont indiqué avoir disposé des instruments appropriés pour enregistrer, contrôler, analyser et communiquer les données relatives à l'exécution, 12 participants (50%) étaient d'avis qu'ils n'avaient pas bénéficié d'une assistance technique régulière utile sur les outils informatisés de contrôle et de collecte des données et 10 participants (48%) ont également indiqué qu'aucun instrument de contrôle n'avait été développé pour assurer un suivi des progrès accomplis par rapport aux indicateurs et objectifs;
- b) huit participants (33%) avaient le sentiment que le temps requis pour accéder aux informations n'était pas proportionnel à leur utilisation et 10 participants (42%) étaient d'avis qu'il n'existait pas d'outil utile disponible pour collecter les informations de base;

⁵ Le rapport de l'enquête figure dans la section 9 du présent rapport.

⁶ SMART – précis, mesurable, atteignable, réaliste et inscrit dans un calendrier précis.

- c) quinze participants (63%) ont indiqué qu'il n'existait pas de coordination centrale des enquêtes pour la collecte des retours d'information provenant des utilisateurs sur la qualité des services assurés;
- d) neuf participants (39%) ont indiqué qu'aucun examen n'avait pas été effectué dans le cadre de la planification pour l'exercice biennal 2014-2015 en vue d'évaluer la nécessité de poursuivre l'intégration des systèmes actuels de contrôle dans leur contrôle quotidien. Par ailleurs, lorsqu'un tel examen avait été effectué, 11 des 13 participants (84%) avaient le sentiment qu'il y avait eu des améliorations suite à cet examen; et
- e) huit participants (36%) ont indiqué qu'il fallait continuer à réduire le nombre des objectifs, des résultats escomptés, des indicateurs d'exécution et des cibles et de les rendre encore plus compréhensibles.

6. VIREMENTS DE CRÉDITS

72. L'exercice de validation a également examiné les virements budgétaires entre les programmes de l'OMPI afin de vérifier leur conformité à l'article 5.5⁷ du Règlement financier et du règlement d'exécution du Règlement financier de l'OMPI. Les virements étaient essentiellement liés à des coûts de personnel et autres que de personnel et se présentaient sous deux formes :

- a) les virements qui correspondent à des fonds qui sont transférés entre les programmes et qui engendrent une modification du budget initial des programmes; et
- b) les ajustements, qui sont des transferts de fonds entre unités d'un même programme et qui n'ont aucune conséquence sur l'équilibre du budget du programme.

73. Le montant total des virements et ajustements doit rester dans le budget biennal approuvé de l'Organisation, sauf lorsque des crédits additionnels sont accordés par le biais de mécanismes existants tels que la clause de flexibilité. Par exemple, le tableau du budget et des virements approuvés pour l'exercice biennal 2012-2013 présente un solde net total des virements de 981 000 francs suisses.

74. Ce solde représente des crédits additionnels destinés à accroître les ressources humaines dans le programme 5 pour pallier les variations non budgétées du nombre total des demandes d'enregistrement, conformément à l'article 5.6⁸ du Règlement financier et du règlement d'exécution du Règlement financier sur l'utilisation de la clause de flexibilité. En conséquence, l'enveloppe budgétaire totale de l'OMPI pour l'exercice biennal 2012-2013 a été augmentée, pour passer de 647 430 à 648 411 mille francs suisses.

⁷ L'article 5.5 sur les virements établit que : "Le Directeur général peut procéder à des virements d'un programme du programme et budget à un autre pour chaque exercice financier à raison d'un maximum de 5% du montant correspondant à la dotation biennale du programme bénéficiaire ou de 1% du budget total, le montant le plus élevé étant retenu, lorsque ces virements sont nécessaires au bon fonctionnement des services." Tous les virements effectués pendant la première année de l'exercice financier sont indiqués dans les propositions budgétaires révisées. Les virements effectués pendant la deuxième année sont signalés lors des sessions suivantes du Comité du programme et budget et de l'Assemblée générale.

⁸ Article 5.6 : a) Dans le cadre de l'exécution du programme et budget, le directeur général a la possibilité de procéder à des ajustements à la hausse ou à la baisse des ressources allouées pour les opérations des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye et pour les programmes apportant un appui administratif à ces opérations. b) Ces ajustements sont opérés conformément aux méthodes et formules approuvées par les assemblées respectives des unions du PCT, de Madrid et de La Haye, et présentés dans le projet de programme et budget pour l'exercice financier correspondant.

75. Un tableau du budget et des virements approuvés par programme est présenté en annexe du programme et budget.

76. Le programme et budget approuvé comprend une part peu élevée qui n'est pas affectée à des programmes et imputée temporairement sur le compte des "fonds sans affectation" jusqu'à ce que des certitudes aient été établies quant aux flux de revenus. Au commencement de l'exercice biennal et afin d'assurer une gestion financière prudente, un programme de stratégie d'affectation est approuvé. Ces fonds sans affectation comprennent des provisions pour régularisations, reclassements et ressources autres que de personnel pour les événements/situations imprévus.

77. De plus, au cours de l'approbation du programme et budget pour l'exercice biennal 2012-2013, à titre de mesure exceptionnelle, la stratégie d'affectation comprenait un prélèvement de fonds sur les programmes en prévision de la mise en place de mesures de maîtrise des coûts à la demande des États membres⁹. Le compte des fonds sans affectation présente un solde de clôture de 14,4 millions de francs suisses pour l'exercice biennal 2012-2013.

78. La Division de l'audit et de la supervision internes a effectué un examen d'un échantillon de 25 virements, y compris d'ajustements, afin de les vérifier au regard de justificatifs et a évalué la conformité à l'article 5.5 du Règlement financier et du règlement d'exécution du Règlement financier des montants virés vers les programmes. Si l'examen n'a pas révélé d'irrégularités, il a permis d'établir le constat suivant :

i) Présentation et divulgation des virements de crédits dans le programme et budget

79. Le tableau du budget et des virements approuvés par programme en annexe du programme et budget présente un solde net des virements pour chaque programme. S'il s'agit d'une des méthodes possibles pour apporter des informations sur les virements, elle peut être améliorée étant donné que le solde net ne donne aucune information sur le montant des fonds virés vers et depuis un programme au cours de l'exercice biennal. Par exemple, si le tableau en annexe du programme et budget indique un solde de virements net de 261 000 francs suisses pour le programme 23, ce solde consiste en fait d'environ 1,6 million de francs suisses de virements et ajustements apportés au programme contre 1,34 million de francs suisses de virements et ajustements prélevés sur le programme. De plus, le solde net des virements sert de base pour vérifier la conformité à l'article 5.5 du Règlement financier et du règlement d'exécution du Règlement financier qui exige que les virements n'excèdent pas 5% des crédits du programme ou 1% du budget total.

⁹ Les États membres ont approuvé le budget 2012-2013, sous réserve de 10,2 millions de francs suisses de mesures de maîtrise des coûts.

Tableau B : tableau modifié du budget et des virements de crédits approuvés par programme

	Programme	Budget 2012-2013 approuvé	Virements vers	Virements depuis	Virements nets ¹	Budget final après virements 2012-2013
1	Droit des brevets	4 843	829	(245)	584	5 427
2	Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	6 053	870	(1 530)	(660)	5 394
3	Droit d'auteur et droits connexes	18 593	6 029	(4 923)	1 106	19 699
4	Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	7 980	105	(1 408)	(1 303)	6 677
5	Système du PCT	178 600	6 440	(5 825)	615	179 215
6	Systèmes de Madrid et de Lisbonne	52 094	2 559	(3 498)	(939)	51 154
7	Arbitrage, médiation et noms de domaine	10 585	528	(948)	(420)	10 164
8	Coordination du Plan d'action pour le développement	4 788	-	(853)	(853)	3 934
9	Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	35 102	3 515	(4 055)	(540)	34 562
10	Coopération avec certains pays d'Europe et d'Asie	6 439	311	(217)	94	6 532
11	Académie de l'OMPI	10 332	3 357	(1 778)	1 580	11 912
12	Classifications internationales et normes	6 932	677	(318)	359	7 291
13	Bases de données mondiales.	4 503	63	(251)	(188)	4 316
14	Services d'accès à l'information et aux savoirs	7 038	1 330	(513)	817	7 855
15	Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	7 813	703	(246)	457	8 269
16	Économie et statistiques	4 585	597	-	597	5 182
17	Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle	2 992	42	(201)	(159)	2 833
18	Propriété intellectuelle et défis mondiaux	6 768	500	(130)	370	7 138
19	Communications	16 599	1 060	(1 083)	(23)	16 576
20	Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	10 912	482	(884)	(402)	10 510
21	Direction générale	18 948	1 937	(2 048)	(111)	18 838
22	Gestion des programmes et des ressources	18 901	1 123	(230)	893	19 794
23	Gestion et mise en valeur des ressources humaines	21 493	1 625	(1 364)	261	21 754
24	Services d'appui généraux	46 271	1 464	(7 046)	(5 583)	40 688
25	Techniques de l'information et de la communication	50 408	1 409	(1 195)	215	50 622
26	Supervision interne	5 050	5	(262)	(257)	4 792
27	Service des conférences et les services linguistiques	37 240	2 287	(1 821)	466	37 706
28	Sûreté et sécurité	12 159	-	(774)	(774)	11 385
29	Projets de construction	7 675	23	(461)	(438)	7 237
30	Petites et moyennes entreprises (PME) et innovation	11 261	1 581	(3 500)	(1 918)	9 342
31	Système de La Haye	6 970	454	(174)	281	7 251
	TOTAL	639 927	41 907	(47 780)	(5 873)	634 054
	Unallocated	7 503	12 198	(5 344)	6 855	14 357
	Grand Total	647 430	54 106	(53 124)	982	648 411

80. Le tableau indique le montant des virements et des ajustements effectués vers et à partir des programmes pour l'exercice biennal 2012-2013.

81. Présenter des informations sur les ajustements et virements vers et à partir d'un programme améliorerait la transparence de ces opérations.

7. CONCLUSIONS DE LA VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

A) LES MESURES DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES DOIVENT ÊTRE AMÉLIORÉES

82. Le résultat de la validation indique que 32% des indicateurs d'exécution (11) doivent être davantage peaufinés pour mesurer l'aboutissement ou l'impact plutôt que la production. Vingt-neuf pour cent des programmes de l'OMPI continuent également à rencontrer des difficultés pour rassembler, analyser et communiquer des données suffisantes et détaillées pour étayer les indicateurs d'exécution. Cela correspond aux résultats de l'enquête qui indiquaient que 50% des participants étaient d'avis qu'ils ne bénéficiaient pas d'une assistance technique régulière utile sur les instruments informatisés de suivi et de collecte des données et 48% des participants qui signalaient qu'aucun instrument de suivi n'avait été élaboré pour assurer le suivi des progrès accomplis par rapport aux indicateurs et objectifs.

83. Bien que les résultats ci-dessus constituent une amélioration au regard de l'exercice biennal 2010-2011 (où le chiffre était de 45%), les principales raisons de ces difficultés tiennent aujourd'hui encore aux facteurs suivants : a) octroi d'une importance insuffisante à la gestion de l'exécution des programmes; b) L'insuffisance du suivi des progrès accomplis et le manque d'améliorations constantes en matière d'exécution du programme; et c) manque d'instruments et méthodes appropriés pour permettre une collecte, un suivi et une reddition appropriés des données relatives à l'exécution.

84. La conception d'indicateurs d'exécution inefficaces et l'absence d'instruments de suivi et de reddition doivent être traitées afin de s'assurer que les progrès accomplis en matière de gestion axée sur les résultats jusque-là sont durables à moyen et long terme.

B) DES INSTRUMENTS DE SUIVI DOIVENT ÊTRE DÉVELOPPÉS

85. L'exercice de validation et l'enquête menée auprès des programmes ont révélé qu'il convenait d'entreprendre des travaux supplémentaires pour élaborer et utiliser des instruments de suivi qui contribueront à aider les programmes à mieux saisir, analyser et rendre compte de leurs données relatives à l'exécution. L'absence d'instruments de suivi a une incidence sur l'efficacité de la collecte de données relatives à l'exécution et sur leur accès. À titre indicatif, 21 programmes sur 31 (68%) satisfaisaient suffisamment à ce critère et, de la même manière, 68% des programmes satisfaisaient également suffisamment au critère de reddition des données relatives à l'exécution dans les délais impartis.

86. De plus, l'enquête conduite pendant la validation indique que 48% des participants étaient d'avis qu'aucun instrument de suivi n'avait été élaboré pour assurer le suivi des progrès accomplis au regard des indicateurs et objectifs connexes et 42% avaient le sentiment qu'il n'existait pas d'instruments utiles pour collecter les informations de base.

87. Par ailleurs, 11 programmes sur 13 (84%) ayant indiqué avoir subi un examen pour évaluer la nécessité de poursuivre l'intégration des systèmes de suivi en place dans leur processus de suivi quotidien avaient le sentiment que cet examen avait engendré des améliorations. Cependant, 39% des participants indiquaient qu'aucun examen n'avait été effectué pour leur programme. La mise en place et l'évolution du système de gestion axée sur les résultats au sein de l'OMPI sont un processus continu qui requiert une coopération, une communication et une coordination afin de garantir que les programmes bénéficient de l'assistance dont ils ont besoin pour améliorer la gestion de l'exécution de leur programme.

C) UN SYSTEME D'ASSURANCE QUALITÉ POUR LE CADRE D'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

88. Le rapport d'audit (IA 2013-05) sur l'examen de la gestion axée sur les résultats au sein de l'OMPI reconnaît les progrès accomplis dans l'établissement et le développement d'un système de gestion axée sur les résultats tels que : développer, peaufiner et rationaliser les indicateurs d'exécution; fixer des objectifs raisonnables et définir des résultats escomptés pertinents. Par exemple, les résultats escomptés à l'échelle de l'organisation ont été présentés au cours de l'exercice biennal 2012-2013. L'OMPI fait également l'objet de changements organisationnels visant à optimiser les ressources humaines, les rôles et fonctions.

89. S'il s'agit là de mesures positives pour améliorer le cadre de gestion axée sur les résultats, il devient difficile de mesurer l'homogénéité et de comparer des indicateurs sur plusieurs exercices biennaux. À cet égard, et reconnaissant qu'il s'agit d'un processus évolutif, la Division de l'audit et de la supervision internes n'a pas mesuré les données relatives à l'exécution par rapport au critère d'homogénéité et de comparabilité pendant l'exercice de validation.

90. De plus, modifier certains indicateurs d'exécution d'un exercice biennal à un autre peut également engendrer la nécessité de créer de nouveaux instruments de suivi et des ressources supplémentaires qui pourraient avoir une éventuelle incidence sur la participation des utilisateurs et leur appropriation des indicateurs d'exécution.

91. Tout en reconnaissant que : 1) des indicateurs d'exécution clés améliorés et 2) une conception optimisée de la structure de l'organisation constituent des changements qui contribuent à l'amélioration du système de gestion axée sur les résultats, établir un système d'assurance de qualité contribuera également à garantir : 1) la qualité des mesures d'exécution; 2) le transfert efficace de l'appropriation pendant les changements organisationnels; et 3) la stabilité du cadre de gestion axée sur les résultats, au vue des améliorations régulièrement apportées .

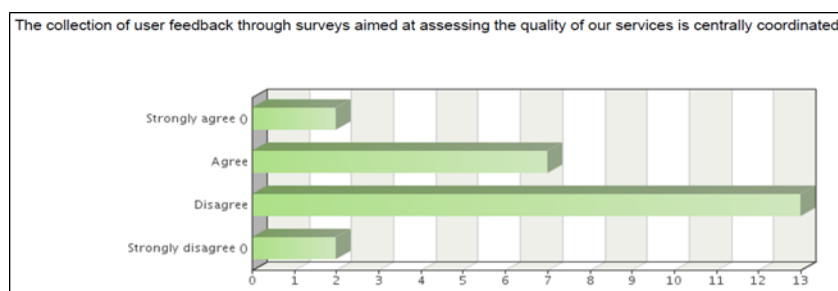
92. Au stade actuel de l'évolution de la gestion axée sur les résultats au sein de l'OMPI, un examen de la qualité du cadre d'exécution fournirait à l'Organisation une indication claire de ce qui a été atteint et décrirait les possibilités d'améliorations supplémentaires. De plus, tandis que l'OMPI continue à connaître des changements dans la conception de sa structure, des mesures devraient être prises pour garantir un transfert efficace et efficient de l'appropriation des indicateurs, si et lorsque les membres du personnel chargés des indicateurs sont mutés suite à ces changements.

D) AMÉLIORER LE MÉCANISME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION DES RETOURS D'INFORMATION

93. Les programmes continuent d'avoir besoin de bénéficier d'une assistance supplémentaire pour élaborer des instruments en vue d'une collecte efficace des données relatives à l'exécution. Les instruments de collecte de retours d'information tels que les enquêtes ne peuvent être bénéfiques que s'ils sont conçus de manière efficace. De plus en plus de programmes utilisent les enquêtes comme instrument pour recueillir des données relatives à l'exécution lors de séminaires, formations, ateliers et réunions. En outre, nombre de programmes de l'OMPI ont établi des indicateurs d'exécution qui mesurent la satisfaction des États membres à l'égard des différents services fournis.

94. Cependant, il n'existe pas d'enquête standard pour saisir les retours d'information des États membres étant donné que chaque programme a élaboré sa propre enquête. Il existe par conséquent un risque que les États membres reçoivent des enquêtes similaires provenant de différents programmes de l'OMPI, ce qui engendre la confusion et pourrait avoir une incidence sur l'image de l'OMPI.

95. Conformément à ce qui précède, l'enquête conduite pendant l'exercice de validation indique que 62% des participants ne pensent pas que la collecte des retours d'information des utilisateurs par le biais d'enquêtes visant à évaluer la qualité des services de l'OMPI soit coordonnée de manière centralisée.



96. La coordination centralisée des retours d'information en vue de saisir la perception qu'ont les représentants des États membres pendant les différents comités de l'OMPI permettrait de

rationaliser les retours d'information, de réduire le risque d'épuisement des retours d'information suite aux sondages répétés et d'améliorer la qualité générale des réponses.

8. RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

97. Les recommandations suivantes ont été formulées sur la base :

- a) des preuves documentaires fournies par les différents programmes de l'OMPI;
- b) des résultats des enquêtes menées;
- c) des résultats de l'examen du cadre d'exécution;
- d) de la consultation des précédents rapports de la Division de l'audit et de la supervision internes; et
- e) des consultations avec le personnel chargé de la mise en œuvre des indicateurs d'exécution choisis au hasard.

Recommandation n° 1 : Mettre en œuvre un processus d'assurance qualité du cadre d'exécution du programme pendant l'exercice biennal 2014-2015. Ce processus permettra de dresser le bilan des progrès accomplis jusque-là et de recenser les domaines nécessitant des mesures supplémentaires en vue de l'amélioration de l'intégralité du processus de gestion axée sur les résultats au moyen d'indicateurs d'exécution fondés sur des aboutissements/impacts fournissant des informations utiles à la direction de l'OMPI et aux États membres (*pour la Division de la planification des programmes et du budget*).

Recommandation n° 2 : Élaborer une procédure visant à garantir que le processus de transfert de personnel entre les programmes comprend entre personnel entrant et sortant une présentation appropriée et une actualisation de l'état de toutes les mesures d'exécution des programmes que les responsables en exercice devront s'approprier ou gérer (*pour la Division de la planification des programmes et du budget et le DGRH*).

Recommandation n° 3 : Améliorer les systèmes/instruments de suivi afin de garantir que les données relatives à l'exécution sont efficacement et sûrement recueillies, analysées et communiquées pour la mesure de l'exécution des programmes. À cet égard, des séances d'encadrement bien ciblées ainsi que des programmes peuvent être organisés tout au long de l'exercice biennal dans le cadre des activités régulières d'orientation (*pour la Division de la planification des programmes et du budget et la DGRH*).

Recommandation n° 4 : Élaborer une enquête standard pour saisir les retours d'information des États membres, pour évaluer les indicateurs d'exécution transversaux. Cela permettra d'éviter les doublons, d'améliorer la qualité et la pertinence et d'accroître la participation (*pour la Division de la planification des programmes et du budget*).

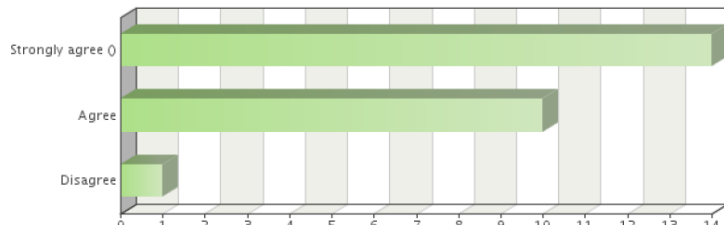
RECOMMANDATION RELATIVE AUX VIREMENTS DE CRÉDITS

Recommandation n° 5 : Améliorer la présentation du budget et des virements approuvés par programme dans le programme et budget afin d'accroître la transparence en fournissant des informations sur les fonds virés vers et depuis des programmes au cours de l'exercice biennal (*pour la Division de la planification des programmes et du budget*).

9. RAPPORT SUCCINCT — ENQUÊTE DE VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

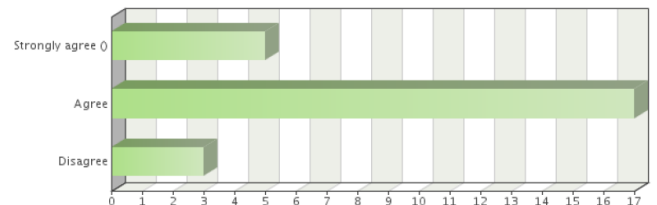
Question 1

J'ai été directement impliqué(e) dans l'élaboration des objectifs/résultats escomptés/indicateurs d'exécution/cibles et niveaux de référence de notre programme.



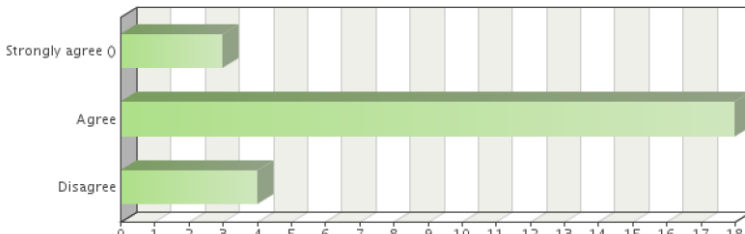
Question 2

J'ai bénéficié d'une assistance technique et d'un encadrement utiles pour l'élaboration des objectifs, résultats escomptés et indicateurs de notre programme.



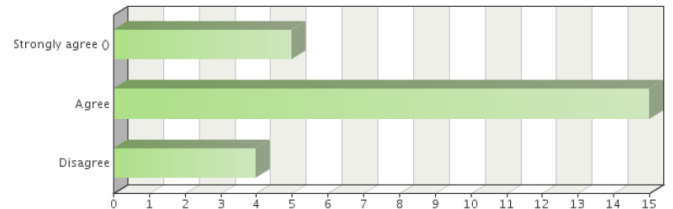
Question 3

Les orientations en place en ce qui concerne la manière d'élaborer des indicateurs d'exécution répondant aux critères SMART et leurs liens avec les résultats escomptés sont adéquates et utiles.



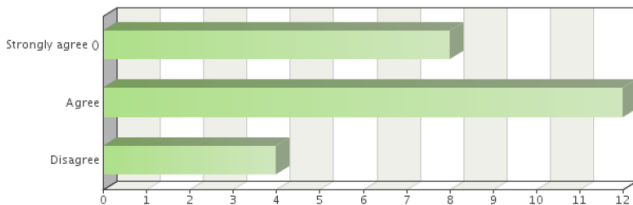
Question 4

J'ai reçu une formation et une assistance adéquates pendant la détermination et l'établissement du cadre des objectifs, résultats, indicateurs, cibles, niveaux de référence, etc.



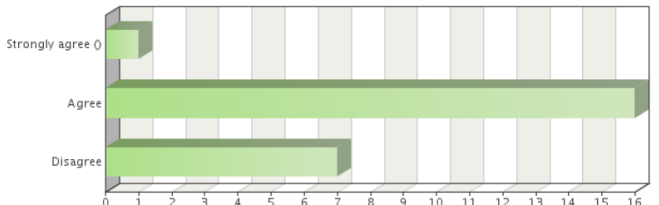
Question 5

Les objectifs/résultats escomptés/indicateurs d'exécution de notre programme sont encore appropriés et pertinents pour parvenir à atteindre ce à quoi notre Organisation aspire.



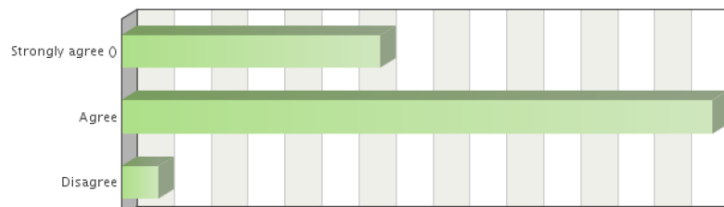
Question 6

Nos indicateurs d'exécution, niveaux de référence et cibles sont utiles aux fins de mesurer les progrès significatifs accomplis et les succès visés.



Question 7

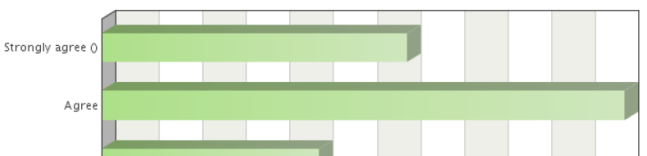
Mon programme de travail individuel/Système électronique de gestion des performances et de perfectionnement du personnel est directement lié aux objectifs de notre programme.



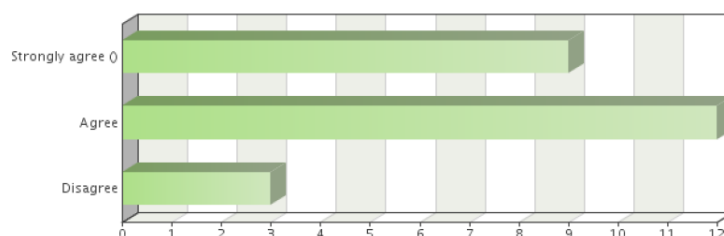
Question 8

Mes responsables et moi-même employons les informations utilisées pour rendre des comptes au regard des résultats et indicateurs sur une base régulière pour :

8a. assurer un suivi régulier de la mise en œuvre de notre programme.

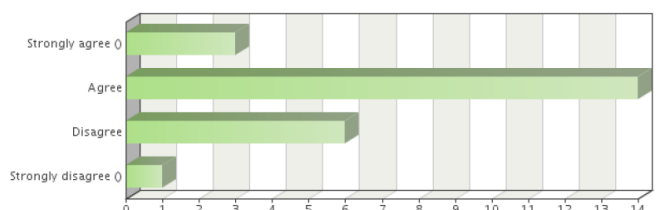


8b. Rendre des comptes aux États membres.



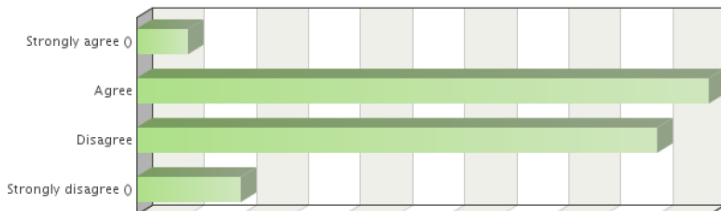
Question 9

Nous disposons de systèmes et instruments appropriés et utiles pour enregistrer, assurer le suivi, analyser et communiquer des données.



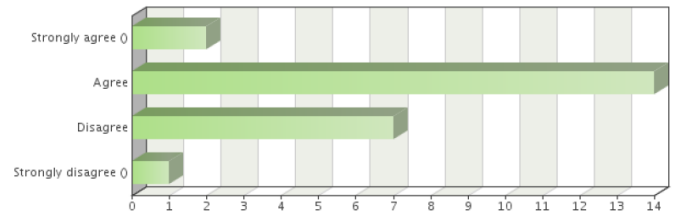
Question 10

J'ai bénéficié d'une assistance technique utile sur les instruments et systèmes informatisés de suivi et de collecte des données pour assurer le suivi des progrès accomplis en ce qui concerne notre cadre de résultats sur une base régulière.



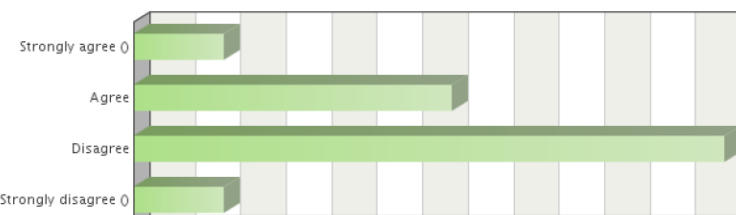
Question 11

Le temps requis pour accéder à l'information est proportionnel à son utilisation.



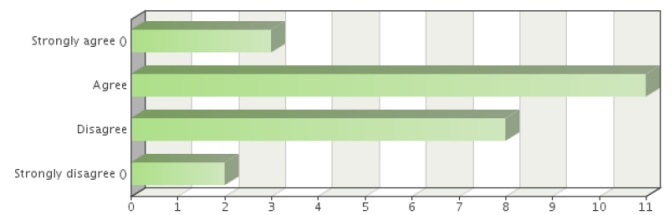
Question 12

La collecte des retours d'information des utilisateurs par le biais d'enquêtes visant à évaluer la qualité de nos services est coordonnée de manière centralisée.



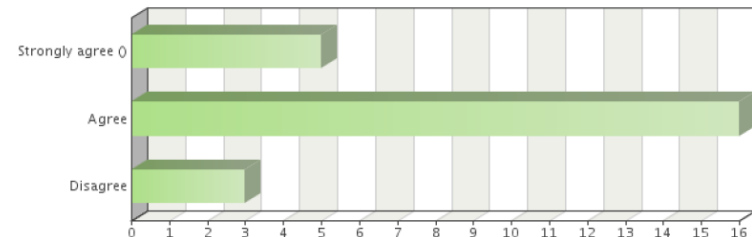
Question 13

Il existe des instruments utiles pour recueillir des informations de base.



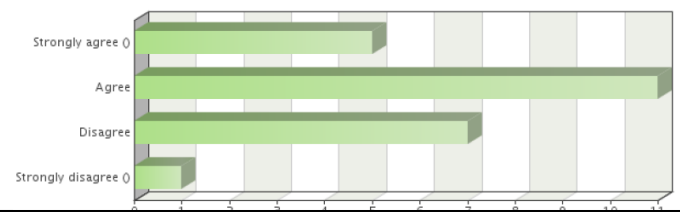
Question 14

Les données relatives à l'exécution et les informations de suivi sont disponibles dans les délais impartis en cas de besoin.



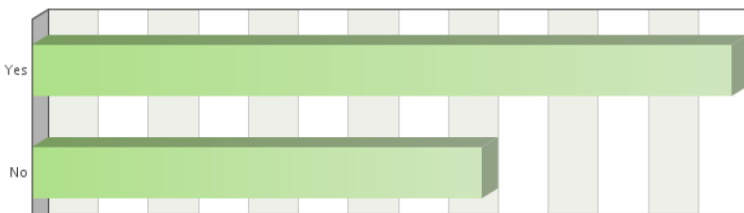
Question 15

Nous devons rendre compte des progrès accomplis par rapport aux indicateurs d'exécution et aux objectifs de manière régulière lors de réunions de divisions/ programmes/ secteurs.



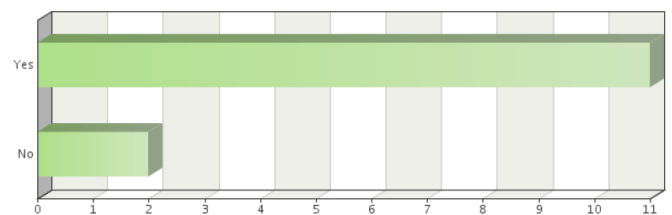
Question 16

Un examen a-t-il été effectué dans le cadre du cycle de planification pour l'exercice biennal 2014-2015 aux fins d'évaluer dans quelle mesure les systèmes de suivi en place doivent être renforcés afin d'intégrer la méthode de gestion axée sur les résultats de manière plus complète dans le cadre d'une fonction de gestion de routine quotidienne?



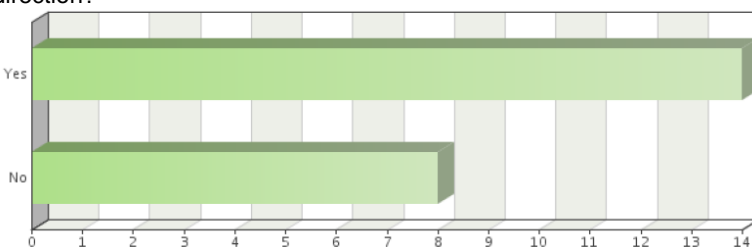
Question 17

Cet examen a-t-il apporté des améliorations?



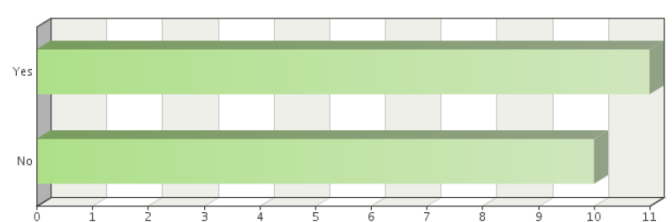
Question 18

Des objectifs, résultats escomptés, indicateurs, cibles et niveaux de référence moins nombreux et plus réalistes ont-ils été définis au cours de cet exercice biennal pour faciliter la reddition aux équipes de haute direction?



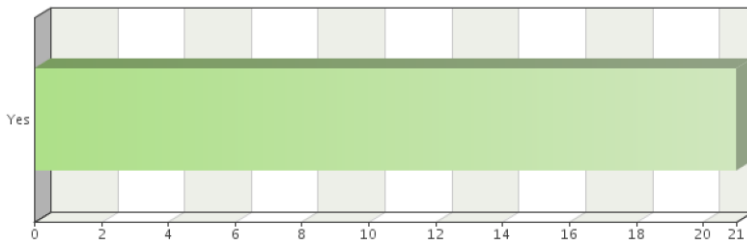
Question 19

Un instrument de suivi pour la saisie des données sur les progrès accomplis au regard des indicateurs sélectionnés et des cibles a-t-il été développé?



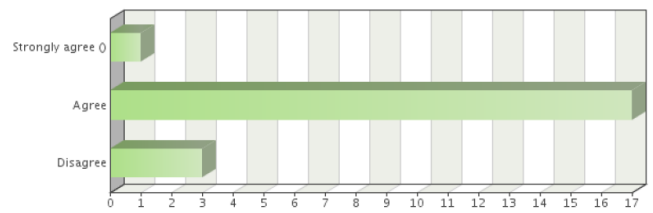
Question 20

Les prises en charge et les risques saisis dans les registres des risques qui peuvent affecter la réalisation des résultats ont-ils été consignés dans le cadre du processus de planification pour le document de programme et budget pour 2014-2015?



Question 21

Le choix des mesures et la qualité des données ont été améliorés depuis le dernier exercice de validation.

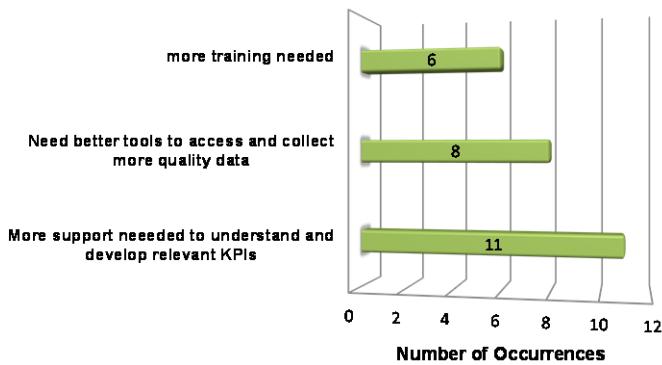


10. ANALYSE DES COMMENTAIRES

98. Les commentaires formulés dans l'enquête ont été regroupés en thèmes communs ainsi qu'en fonction de leur nombre d'occurrences et sont présentés ci-dessous :

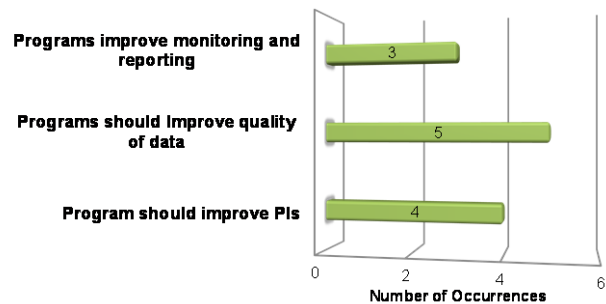
Commentaires 1

Autres méthodes/soutiens qui devraient être examinés en vue d'améliorer l'appropriation du cadre de résultats et idées pour renforcer l'efficacité des instruments et systèmes existants de suivi et de collecte d'informations.



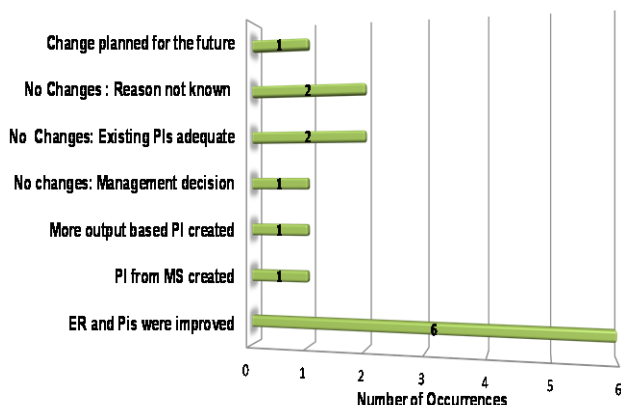
Commentaires 2

Commentaires des participants sur les résultats des examens effectués dans le cadre du cycle de planification pour 2014-2015 en vue d'intégrer la gestion axée sur les résultats à titre de fonction de gestion.



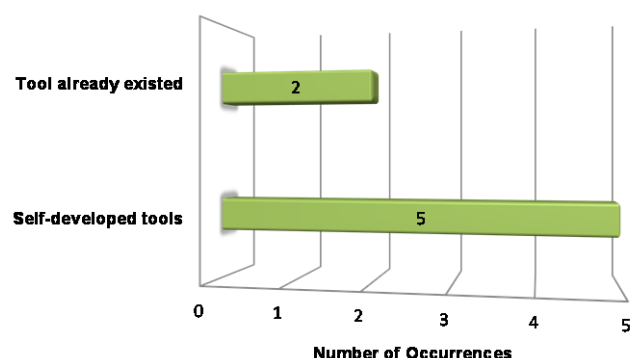
Commentaires 3

Commentaires des participants sur le type de changements apportés aux objectifs, résultats escomptés, indicateurs, cibles et niveaux de référence pendant l'exercice biennal.






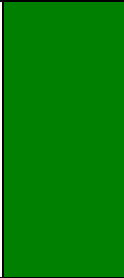
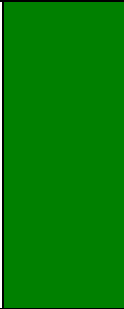
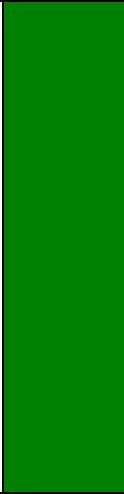
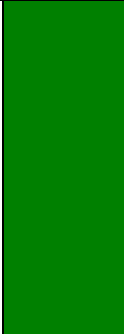
Commentaires 4

Commentaires des participants sur l'élaboration d'instrument de suivi pour la saisie des données relatives aux progrès accomplis au regard des indicateurs et cibles sélectionnés.



11. SUIVI DE L'ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES RAPPORTS DE VALIDATION ANTÉRIEURS

Complètement mises en œuvre	
Partiellement mises en œuvre	
Pas mises en œuvre	

Recommandations figurant dans les précédents rapports de validation	État depuis le PPR de 2010-2011	État	Observations sur l'état de mise en œuvre des recommandations
[PPR 2010/11] Recommandation n° 1 : L'assurance qualité des données relatives à l'exécution du programme doit être plus encore renforcée durant l'exercice biennal 2012-2013 en améliorant la qualité et la pertinence du cadre des résultats.	n.d.		La recommandation est considérée comme mise en œuvre depuis mars 2014.
[PPR 2010/11] Recommandation n° 2 : Établir un juste équilibre entre le cadre des résultats en tant qu'outil de reddition des comptes et qu'outil de gestion (pour la Section de la gestion et de l'exécution des programmes et les chefs de programme) en identifiant les mesures d'exécution répondant aux critères SMART.	n.d.		La recommandation est considérée comme mise en œuvre depuis mars 2014.
[PPR 2010/11] Recommandation n° 3 : Améliorer l'appui en matière de suivi et les orientations aux chefs et personnel de programme, au moyen d'ateliers organisés, en vue de l'élaboration, de l'amélioration et de la mise en œuvre des mesures d'exécution répondant aux critères SMART ainsi que du renforcement de la gestion axée sur les résultats au sein de l'Organisation (pour la Section de la gestion et de l'exécution des programmes et la Section de la gestion des performances, de la formation et du perfectionnement).	n.d.		La recommandation est considérée comme mise en œuvre depuis avril 2014.
[PPR 2010/11] Recommandation n° 4 : Les délais de présentation des rapports individuels et consolidés sur l'exécution du programme devraient être fixés très à l'avance, ce qui permettrait la validation d'un rapport final sur l'exécution du programme pour l'exercice biennal 2012-13 (pour la Section de la gestion et de l'exécution des programmes et la	n.d.		La recommandation est considérée comme mise en œuvre depuis mars 2014.

Recommandations figurant dans les précédents rapports de validation	État depuis le PPR de 2010-2011	État	Observations sur l'état de mise en œuvre des recommandations
Division de l'audit et de la supervision internes).			
<p>[PPR 2008/09] Recommandation n° 1 : Il conviendrait d'examiner la mesure dans laquelle les données relatives aux indicateurs d'exécution pourraient être utilisées plus systématiquement pour le suivi des progrès réalisés par les différents programmes. Si la haute direction y voit une priorité, il conviendrait d'encourager l'adoption de systèmes de contrôle plus stricts afin d'intégrer concrètement l'approche fondée sur les résultats dans la gestion quotidienne, en complément de l'accent mis sur la planification financière et la présentation de rapports aux États membres.</p>			<p>La recommandation a été mise en œuvre au cours de l'exercice biennal 2012-2013.</p>
<p>[PPR 2008/09] Recommandation n° 2 : Dans la mesure où les données relatives aux indicateurs d'exécution seront davantage utilisées aux fins de contrôle interne, les fonctionnaires exerçant des fonctions de supervision devraient jouer un rôle plus visible dans l'appui à la conception et la mise à jour de systèmes de contrôle fiables. Ils auront aussi un rôle à jouer dans l'établissement de liens étroits et clairs entre les objectifs des programmes et les buts et objectifs stratégiques supérieurs de l'Organisation.</p>			<p>La recommandation a été mise en œuvre au cours de l'exercice biennal 2012-2013.</p>
<p>[PPR 2008/09] Recommandation n° 3 : L'assistance spécifique aux responsables de la supervision et de l'exécution et aux équipes devrait comprendre : un appui technique accru à l'élaboration d'instruments informatisés appropriés de collecte, d'analyse et de communication de données;</p>			<p>La recommandation a été mise en œuvre au cours de l'exercice biennal 2012-2013.</p>
<p>[PPR 2008/09] Recommandation n° 4 : L'assistance spécifique aux responsables de la supervision et de l'exécution et aux équipes devrait comprendre : les retours d'information de la part des clients/utilisateurs en tant que mesure qualitative utile de l'exécution ne devraient être approuvés qu'une fois que les systèmes adéquats d'appui à la collecte des données seront</p>			<p>La recommandation a été mise en œuvre au cours de l'exercice biennal 2012-2013.</p>

Recommandations figurant dans les précédents rapports de validation	État depuis le PPR de 2010-2011	État	Observations sur l'état de mise en œuvre des recommandations
disponibles, de préférence après une meilleure coordination de la collecte et de l'analyse au sein des différents programmes, en s'appuyant éventuellement sur l'initiative proposée en matière de services à la clientèle.			
<p>[PPR 2008/09] Recommandation n° 5 : L'assistance spécifique aux responsables de la supervision et de l'exécution et aux équipes devrait comprendre : une formation et des conseils individualisés dispensés en continu pour favoriser la compréhension et l'application des pratiques recommandées en matière de planification des résultats et de systèmes de suivi;</p>			La recommandation a été mise en œuvre au cours de l'exercice biennal 2012-2013.
<p>[PPR 2008/09] Recommandation n° 6 : L'assistance spécifique aux responsables de la supervision et de l'exécution et aux équipes devrait comprendre : l'élaboration d'un instrument de suivi qui soit à même de rendre compte des progrès globaux accomplis par rapport aux objectifs et indicateurs fondamentaux de manière périodique, par exemple sur une base trimestrielle, à l'intention de l'Équipe de haute direction. L'établissement de rapports clairs et explicites sur les progrès accomplis, fondés sur les mesures des performances dans le programme et budget, devrait faire partie de la reddition de comptes trimestrielle systématique à l'Équipe de haute direction. Toutefois, cela peut être difficile pour l'heure, compte tenu de la complexité du cadre d'exécution actuel.</p>			La recommandation a été mise en œuvre au cours de l'exercice biennal 2012-2013.

Remerciements

La Division de l'audit et de la supervision internes souhaite remercier tous les membres du personnel concernés pour leur assistance, leur coopération et l'intérêt dont ils ont fait preuve au cours de cette mission.

Établi par : Alain Garba et Sashidhar Boriah

Révisé par : Tuncay Efendioglu

Approuvé par : Thierry Rajaobelina

TABEAU DES RECOMMANDATIONS

Recommandation #	Priorité	Unité responsable/directeur	Délai de mise en œuvre	Commentaire relatif à la gestion et plan d'action
<p>Recommandation n° 1 : Mettre en œuvre un processus d'assurance qualité du cadre d'exécution du programme pendant l'exercice biennal 2014-2015. Ce processus permettra de dresser le bilan des progrès accomplis jusque-là et de recenser les domaines nécessitant des mesures supplémentaires en vue de l'amélioration de l'intégralité du processus de gestion axée sur les résultats au moyen d'indicateurs d'exécution fondés sur des aboutissements/impacts fournissant des informations utiles à la direction de l'OMPI et aux États membres (<i>pour la Division de la planification des programmes et du budget</i>).</p>	Haute			
<p>Recommandation n° 2 : Élaborer une procédure visant à garantir que le processus de transfert de personnel entre les programmes comprend une présentation appropriée et une actualisation de l'état de toutes les mesures d'exécution des programmes que les responsables en exercice devront s'approprier (<i>pour la Division de la planification des programmes et du budget et la DGRH</i>).</p>	Moyenne			
<p>Recommandation n° 3 : Améliorer les systèmes/ instruments de suivi afin de garantir que les données d'exécution sont efficacement et sûrement recueillies, analysées et communiquées pour la mesure de l'exécution des programmes. À cet égard, des séances d'encadrement bien ciblées ainsi que des programmes peuvent être</p>	Haute			

Recommandation #	Priorité	Unité responsable/directeur	Délai de mise en œuvre	Commentaire relatif à la gestion et plan d'action
organisés tout au long de l'exercice biennal dans le cadre des activités régulières d'orientation (<i>pour la Division de la planification des programmes et du budget et la DGRH</i>).				
Recommandation n° 4 : Élaborer une enquête standard pour saisir les informations reçues des États membres afin d'évaluer les indicateurs d'exécution transversaux. Cela permettra d'éviter les doublons, d'améliorer la qualité et la pertinence et d'accroître la participation (<i>pour la Division de la planification des programmes et du budget</i>).	Moyenne			
Recommandation n° 5 : Améliorer la présentation du budget et des virements approuvés par programme dans le programme et budget afin d'accroître la transparence en fournissant des informations sur les fonds virés vers et depuis des programmes au cours de l'exercice biennal (<i>pour la Division de la planification des programmes et du budget</i>).	Moyenne			

ANNEXES

Annexe I	DÉFINITION DES CRITÈRES DE VALIDATION
Annexe II	ÉCHANTILLON ALÉATOIRE DE RÉUNIONS
Annexe III	ÉVALUATIONS DE LA VALIDATION, Y COMPRIS LES CLASSEMENTS
Annexe IV	CADRE DE VALIDATION

[Les annexes suivent]

DÉFINITION DES CRITÈRES DE VALIDATION

Afin de faciliter le processus de validation, l'équipe de validation a appliqué une version adaptée des "critères de bonnes pratiques pour les systèmes de données" définis par le National Audit Office du Royaume-Uni³. Les données relatives à l'exécution et les informations utilisées pour rendre compte de l'exécution des programmes devraient être :

1. **Pertinentes et utiles** par rapport à ce que l'Organisation cherche à réaliser d'après les mesures de performance. Les éléments quantifiés et les données communiquées doivent couvrir tous les aspects importants de la performance exprimés à travers les résultats escomptés et les indicateurs d'exécution. Les méthodes de collecte des données, les critères et les hypothèses ne doivent pas induire en erreur. Les données et les hypothèses n'ayant pas d'influence sur la décision de validation doivent être exclues.
2. **Suffisantes/détaillées** pour révéler l'étendue des progrès accomplis par rapport à la mesure des performances. Les données relatives à l'exécution devront inclure toutes les informations qui étaient disponibles pour faire une évaluation détaillée en fonction des mesures de la performance.
3. **Collectées efficacement/facilement accessibles.** Des systèmes appropriés sont mis en place pour enregistrer, atteindre, communiquer et analyser les données requises pour faire rapport en fonction des mesures de performance.
4. **Homogène et comparable (critère non utilisé dans la validation 2012-2013).** Les informations doivent renvoyer à des indicateurs d'exécution comparables pour que des comparaisons significatives soient possibles. Le principe d'homogénéité n'empêchera pas l'utilisation de procédures ou méthodes plus précises au fur et à mesure qu'elles deviennent disponibles. Toutefois, toute modification de ces procédures et méthodes sera documentée et justifiée de manière transparente. L'homogénéité repose sur :
 - le respect des règles méthodologiques au cours des différentes périodes;
 - l'application des mêmes orientations et connaissances aux projets et programmes possédant des caractéristiques similaires, notamment en ce qui concerne la méthodologie, l'utilisation des technologies, les délais et les similarités régionales;
 - des hypothèses et des tests égaux sur un scénario de base possible;
 - l'application équivalente des principes dans les avis d'experts internes et externes, au fil du temps et entre les projets et programmes.

La comparabilité n'est possible que s'il y a continuité de l'information avec les périodes passées ou les programmes similaires réalisés ailleurs. La comparabilité et la continuité des mesures sont très importantes pour plusieurs raisons. La première est qu'améliorer l'exécution d'un programme peut impliquer des changements profonds et structurels dont la nature ne permet guère qu'ils soient réalisés à court terme. Le plus souvent, il faudra un certain temps pour que ces changements s'imposent et commencent à être perceptibles. Deuxièmement, la modification des mesures de l'exécution des programmes risque de perturber et déstabiliser le personnel, faisant naître des incertitudes quant aux objectifs de travail. Troisièmement, si l'on veut émettre des avis sur l'état de l'Organisation, il convient de disposer d'une large série d'informations comparables. Si les programmes modifient ce qui est mesuré, il sera difficile de faire des comparaisons annuelles.

5. **Exactes et vérifiables** suffisamment pour l'usage qui en est fait, aptes à refléter le changement, étayées par une documentation claire, de sorte que les méthodes d'établissement des mesures puissent être validées. Le principe de l'exactitude exige d'éviter autant qu'il est possible les partis pris et les incertitudes. S'agissant de la validation, l'exactitude et la vérification sont exigées à deux niveaux :

- le premier se rapporte à l'exactitude et à la preuve écrite/justifiée, c'est-à-dire physique des données et informations quantitatives;
 - le deuxième se rapporte à l'exactitude et à la preuve écrite/justifiée, c'est-à-dire physique d'informations autres que quantitatives.
6. **Présentées dans les délais**, de manière suffisamment régulière pour permettre de suivre les progrès et suffisamment rapide pour être toujours d'actualité.
7. **Clares et transparentes**, c'est-à-dire que les informations divulguées doivent être compréhensibles par les destinataires et leur permettre de prendre des décisions avec une relative sécurité. La transparence concerne le degré de visibilité de la présentation des informations faite d'une manière ouverte, claire, factuelle, neutre et cohérente, sur la base de preuves documentaires. Les informations seront enregistrées, compilées et analysées d'une manière qui permet aux examinateurs internes et aux destinataires externes d'attester de leur crédibilité. La transparence repose notamment sur les impératifs suivants :
- énoncer et étayer clairement et explicitement toutes les hypothèses;
 - référencer clairement les documents de travail;
 - indiquer tous les calculs, méthodes et informations utilisés;
 - signaler clairement tous les changements dans la documentation;
 - recenser et documenter les informations de façon à permettre une validation indépendante;
 - étayer les explications ou justifications (par exemple, le choix des procédures, méthodologies, paramètres, sources d'informations, facteurs principaux, critères d'échantillonnage);
 - justifier les critères choisis;
 - expliquer les hypothèses, références et méthodes de sorte qu'un tiers puisse reproduire les informations communiquées; et
 - rendre compte de tout facteur extérieur au projet susceptible d'influer sur les décisions des destinataires.

Il y a un critère additionnel pour évaluer les rapports sur les mesures de performance, à savoir le suivant :

8. **Exactitude du code de couleurs** Le code de couleurs a une fonction distincte et ne fait pas partie à proprement parler des données relatives à l'exécution. Une évaluation de l'exactitude a été faite sur la base de la question de savoir si les notations pourraient être justifiées en vertu des informations présentées dans les données relatives à l'exécution communiquées dans le cadre du rapport 2012-2013 sur l'exécution du programme.

[L'annexe II suit]

ÉCHANTILLON ALÉATOIRE DE RÉUNIONS




L'échantillonnage aléatoire d'un indicateur d'exécution par programme a été effectué par les membres de l'Équipe de haute direction de l'OMPI ou leurs suppléants en présence du personnel de la Division de l'audit et de la supervision internes.

Date	Participants aux programmes	Titre	Programme(s)
8 avril 2014	M. Pooley	Vice-directeur général, Secteur de l'innovation et de la technologie	Programme 1 – Droit des brevets Programme 5 – Système du PCT Programme 30 – PME et innovation
8 avril 2014	M. Wichard	Vice-directeur général, Secteur des questions mondiales	Programme 4 – Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques Programme 7 – Arbitrage, médiation et noms de domaine Programme 17 – Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle Programme 18 – Propriété intellectuelle et défis mondiaux Programme 19 – Communications Programme 20 – Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs
8 avril 2014	M. Sundaram	Sous-directeur général, Secteur administration et gestion	Programme 22 – Gestion des programmes et des ressources Programme 24 – Services d'appui généraux Programme 25 – Techniques de l'information et de la communication Programme 27 – Services de conférence et services linguistiques Programme 28 – Sûreté et sécurité Programme 29 – Projets de construction
8 avril 2014	M. Prasad	Directeur exécutif et chef de Cabinet, Cabinet du Directeur général	Programme 21 – Direction générale
8 avril 2014	M. Fink	Économiste en chef, Division de l'économie et des statistiques	Programme 16 – Économie et statistiques
9 avril 2014	M. Clarke	Sous-directeur général, Secteur de la culture et des industries de la création	Programme 3 – Droit d'auteur et droits connexes
9 avril 2014	M. Frelek	Administrateur adjoint de programme, Département des pays en transition et des pays développés	Programme 10 – Coopération avec certains pays d'Europe et d'Asie
10 avril 2014	M. Onyeama	Vice-directeur général, Secteur du développement	Programme 8 – Coordination du Plan d'action pour le développement Programme 9 – Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique

Date	Participants aux programmes	Titre	Programme(s)
			latine et des Caraïbes, pays les moins avancés Programme 11 – Académie de l'OMPI
10 avril 2014	Mme Wang	Vice-directrice générale, Secteur des marques et des dessins et modèles	Programme 2 – Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques Programme 6 – Systèmes de Madrid et de Lisbonne Programme 31 – Système de La Haye
10 avril 2014	M. Takagi	Sous-directeur général, Secteur de l'infrastructure mondiale	Programme 12 – Classifications internationales et normes Programme 13 – Bases de données mondiales Programme 14 – Services d'accès à l'information et aux savoirs Programme 15 – Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle
11 avril 2014	Mme Moussa	Directrice, Département de la gestion des ressources humaines	Programme 23 – Gestion et mise en valeur des ressources humaines








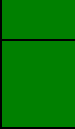


[L'annexe III suit]

ÉVALUATIONS DE LA VALIDATION, Y COMPRIS CLASSEMENT

Répond suffisamment aux critères	
Répond partiellement aux critères	
Ne répond pas aux critères	

Programme 1 – Droit des brevets

Indicateur d'exécution : Nombre et pourcentage d'États membres ayant trouvé utiles les informations fournies concernant les principes et les pratiques juridiques du système des brevets, y compris les éléments de flexibilité existant dans le système et ses enjeux

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles parce que l'enquête menée apporte à la gestion du programme des analyses quant à la perception que les États membres ont de la qualité et de l'utilité des informations fournies par le programme.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution étaient suffisantes et détaillées parce que la Division de l'audit et de la supervision internes a réalisé une enquête pendant l'évaluation du programme à laquelle 54 participants d'au moins 41 pays ont répondu.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Les données relatives à l'exécution ont été recueillies par le biais de l'enquête conduite par la Division de l'audit et de la supervision internes auprès des États membres et le rapport est disponible sur demande.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données ont été présentées d'une manière qui permet une vérification réelle de leur exactitude.
1.e.	Respect des délais		Les données relatives à l'exécution étaient accessibles aux États membres dans les délais impartis par le biais d'un rapport d'évaluation unique.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution permettent aux destinataires d'avoir une bonne compréhension de l'exécution et de prendre des décisions dans un état de relative confiance. Les données ont été communiquées de manière claire, factuelle et cohérente.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		L'évaluation des informations fournies conduit à la conclusion que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs











Classement :

Code de couleurs exact Code de couleurs pas exact Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme	<input type="checkbox"/>	

Programme 2 – Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques

Indicateur d'exécution : Nombre d'États membres ayant bénéficié de conseils législatifs dans le domaine des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	X Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes, car elles fournissent des informations sur la répartition géographique des conseils et services délivrés aux États membres et contribuent à déterminer les activités du programme de travail.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Un tableur est utilisé pour saisir et assurer le suivi des conseils législatifs sollicités, y compris la date de réception, la date d'envoi, les personnes responsables et les retours d'information reçus.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Les données relatives à l'exécution figurant dans le tableur sont étayées par des copies papier stockées dans un système de dossiers facilement accessible.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont partiellement exactes car le nombre indiqué d'États membres ayant reçu des conseils est de 24 au lieu de 21. Comme un même pays peut recevoir différents types de conseils, certains pays ont été recensés deux fois dans les données initialement consignées.
1.e.	Respect des délais		Les données relatives à l'exécution sont consignées dans le programme et budget, le rapport sur l'exécution du programme et communiquées à la direction pendant les réunions du programme afin de contrôler et d'appuyer la mise en œuvre des activités du programme de travail.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont claires et transparentes et peuvent faire l'objet d'un suivi dans un tableur dédié. Les fichiers sont accessibles comportant des informations permettant d'étayer les données dans un tableur.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, il est possible de conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.




2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs

Classement :

		■	X			■		
		Code de couleurs exact		Code de couleurs pas exact		Code de couleurs non évaluable		
2.a.	Exactitude du code de couleurs			Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement résultant de l'auto-évaluation indiqué "pleinement atteint" n'est pas exact, car l'objectif de 40 a été uniquement partiellement atteint, 21 États membres ayant bénéficié de conseils pendant l'exercice biennal. Le code de couleurs devrait être modifié en "partiellement atteint".				
2.b.	Commentaires sur le programme			Les données relatives à l'exécution ne mentionnent pas uniquement le nombre d'États membres ayant bénéficié de conseils législatifs tout au long de l'exercice biennal, mais également le nombre de projets de textes législatifs. Cela revêt une grande importance car le programme deux peut fournir des conseils législatifs dans jusqu'à trois domaines différents du droit, à savoir le droit des marques, le droit de dessins et modèles industriels et le droit des indications géographiques. Dans certains cas, les demandes d'un État membre peuvent porter sur l'ensemble des trois domaines du droit, alors que dans d'autres, les demandes peuvent se limiter à moins de trois domaines. Afin de refléter plus précisément la production réelle du programme, le nombre d'États membres ayant bénéficié de conseils législatifs est accompagné du nombre de projets de textes législatifs ayant été mis en œuvre. Ce second chiffre (par exemple, conseils sur 18 projets de texte législatif en 2012 et 18 en 2013) décrit de manière plus réaliste la production réelle du programme et se rapproche plus des niveaux de référence.				

Programme 3 – Droit d’auteur et droits connexes

Indicateur d’exécution : Nombre de téléchargements, de demandes et distribution d’instruments de l’OMPI pour la gestion du droit d’auteur dans des secteurs créatifs particuliers.

1. Évaluation des données relatives à l’exécution		
Classement :		
	Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l’exécution</i>	<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles	Les données relatives à l’exécution sont pertinentes et utiles pour ce que l’Organisation cherche à atteindre étant donné qu’elles fournissent des détails quantitatifs, le nombre de téléchargements, de distribution et de demandes reçues. Cela recouvre tous les aspects les plus significatifs de l’exécution escomptée au regard de l’indicateur d’exécution.
1.b.	Suffisantes/détaillées	Les données relatives à l’exécution communiquées sont suffisantes et détaillées pour indiquer les progrès accomplis au regard de l’indicateur.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.	Les données relatives à l’exécution sont efficacement collectées et facilement accessibles par le biais des informations recueillies depuis différentes sources, y compris la section des communications sur le Web, la bibliothèque et la section de la distribution des publications ainsi que l’unité de reproduction de CD et DVD.
1.d.	Exactes/vérifiables	Les données relatives à l’exécution sont exactes et vérifiables sur la base des justificatifs recueillis à partir de la section des communications sur le Web, la bibliothèque et la section de la distribution des publications et des données de courriels.
1.e.	Respect des délais	Aux fins de l’évaluation de la validation, il a fallu plus de trois semaines au programme pour préparer les données relatives à l’exécution. C’est pourquoi, en termes de communication dans les délais impartis, elles ne répondent que partiellement aux critères.
1.f.	Claires/transparentes	Les données relatives à l’exécution sont claires et transparentes d’après les informations communiquées.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l’exécution	Sur la base de l’évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l’exécution répondent suffisamment aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs




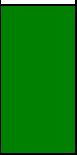
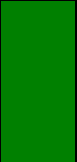
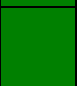
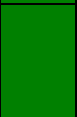
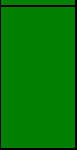
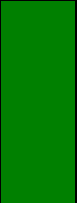
Classement :

Code de couleurs exact Code de couleurs pas exact..... Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs	<input checked="" type="checkbox"/>	Le code de couleurs a été correctement indiqué comme "pleinement atteint".
2.b.	Commentaires sur le programme		

Programme 4 – Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques

Indicateur d'exécution : Avancée des négociations de l'IGC en ce qui concerne l'élaboration d'un ou plusieurs instruments juridiques internationaux.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution fournies pour cet indicateur d'exécution se sont avérées utiles étant donné qu'elles fournissaient des informations précieuses pour la nature des négociations de l'IGC et les progrès accomplis jusque-là dans les négociations pour disposer d'un ou plusieurs instruments internationaux.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées car elles comprennent toutes les informations pertinentes pour permettre une évaluation judicieuse des progrès accomplis au regard de l'indicateur d'exécution. Les principales données relatives à l'exécution concernent les négociations de l'IGC et la documentation connexe qui sont considérées comme détaillées.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Toutes les données relatives à l'exécution sont disponibles en ligne et en tant que telles, elles sont facilement accessibles au public.
1.d.	Exactes/vérifiables		Toutes les données relatives à l'exécution ont été communiquées de manière cohérente et claire après chaque réunion de l'IGC des États membres de l'OMPI. Cela peut être facilement vérifié dans la documentation à disposition sur le site Web de l'OMPI.
1.e.	Respect des délais		Les données relatives à l'exécution ont été rapidement mises à la disposition de tous les États membres à chaque réunion de l'IGC tout au long de l'exercice biennal. Toute la documentation pertinente et les rapports finaux sont également mis à disposition de tous les États membres dans des délais opportuns. L'équipe de validation a également facilement accès à toute la documentation dans de brefs délais.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution ont été communiquées d'une manière claire et transparente afin de permettre aux utilisateurs d'avoir une très bonne vision des négociations de l'IGC et des manières d'aller de l'avant. La documentation comprend des informations telles que les documents de travail, les projets de propositions, les modifications qui suivent les rapports sur l'état d'avancement final qui ont été indiqués d'une manière juste, ouverte et transparente.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs











Classement :





Code de couleurs exact Code de couleurs pas exact Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation "partiellement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme	<input type="checkbox"/>	

Programme 5 – Système du PCT

Indicateur d'exécution : Nombre accru de retours d'information des utilisateurs du PCT concernant la performance globale du système

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		<p>Les données relatives à l'exécution concernaient le nombre de retours d'information sollicités et non le nombre de retours d'information reçus, comme indiqué dans l'indicateur d'exécution. De plus, la cible convenue était exprimée en termes de demandes informelles de retour d'information, plutôt qu'en termes de retours d'information reçus.</p> <p>Selon le programme, l'indicateur d'exécution et la cible étaient pertinents et utiles au moment de leur création. Le programme reconnaît également que la cible et l'indicateur d'exécution ne sont pas directement liés, bien qu'il existe une corrélation indirecte. Enfin, le programme a jugé les données pertinentes et utiles en ce qui concerne la cible, même si celle-ci est exprimée dans des termes différents de l'indicateur.</p>
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution ne sont pas suffisantes et détaillées, étant donné qu'elles ne traitent pas de l'indicateur d'exécution et bien qu'elles traitent de la cible.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		<p>Le programme a indiqué que les données relatives à l'exécution provenaient de dossiers de séminaires, présentations, visites d'utilisateurs dans le cadre desquels la pratique veut que l'on sollicite des retours d'information; mais il n'est pas tenu de dossiers des demandes en tant que telles.</p> <p>Par conséquent, aucun justificatif n'a été fourni à la Division de l'audit et de la supervision internes pour valider les chiffres communiqués au regard de l'indicateur d'exécution dans le rapport sur l'exécution du programme.</p>
1.d.	Exactes/vérifiables		L'exactitude des données relatives à l'exécution ne peut pas être vérifiée, étant donné qu'aucun dossier distinct n'a été tenu sur le nombre de demandes faites et les données relatives à l'exécution reposent uniquement sur l'hypothèse que la pratique consistant à solliciter des retours d'information a été appliquée à chaque événement dont il est rendu compte.
1.e.	Respect des délais		Étant donné que c'était la première fois qu'une initiative était entreprise pour solliciter systématiquement des retours d'information des utilisateurs, la nécessité de solliciter des retours d'information a été débattue lors de réunions internes, mais il n'a pas été établi d'autres rapports que celui destiné au rapport sur l'exécution du programme.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution du programme fournies ne sont pas claires et transparentes, étant donné qu'il n'existait pas de méthode pour recueillir et consigner les informations de manière homogène, sous une forme documentaire, afin de rendre compte de l'indicateur d'exécution. De plus, comme les données relatives à l'exécution étaient fournies par rapport aux demandes ciblées de retours d'information, il n'existe aucun dossier consignant les retours d'information réels reçus pour rendre compte au regard de l'indicateur d'exécution.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution ne répondent pas aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs pas exact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation "pleinement atteint" ne peut pas être évalué en raison de l'absence de justificatif pour étayer les chiffres indiqués dans le rapport sur l'exécution du programme.
2.b.	Commentaires sur le programme		








Programme 6 – Systèmes de Madrid et de Lisbonne

Indicateur d'exécution : Nombre de renouvellements (système de Madrid)

1. Évaluation des données relatives à l'exécution

Classement :


 Répond suffisamment aux critères  Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères

	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution fournissent des informations opérationnelles aux utilisateurs du système et peuvent être mesurées au regard des chiffres prévus.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont disponibles dans la base de données du système MAPS (Madrid Agreement and Protocol System) utilisée pour la gestion quotidienne des demandes adressées au système de Madrid.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Les données relatives à l'exécution sont recueillies par l'intermédiaire d'une base de données et sont accessibles sur la page Web du système de Madrid. http://www.wipo.int/madrid/en/statistics/monthly_stats.jsp?type=RE&name=1
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont produites par le biais du système MAPS et organisées d'une manière qui permet de vérifier leur exactitude et de mesurer si l'indicateur d'exécution a été atteint.
1.e.	Respect des délais		Les données relatives à l'exécution sont communiquées dans des rapports de gestion mensuels et utilisées à l'appui des décisions.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées d'une manière qui permet aux utilisateurs d'avoir une vision claire de leur contenu. Elles sont transparentes et reflètent les informations disponibles sur la page Web du système de Madrid.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs




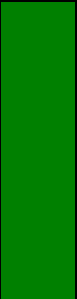
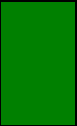
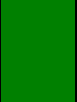
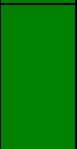
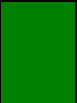
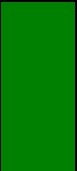

Classement :

 Code de couleurs exact  Code de couleurs pas exact  Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme		

Programme 7 – Arbitrage, médiation et noms de domaine

Indicateur d'exécution : Nombre de cas gérés associés à des domaines de premier niveau qui sont des codes de pays (ccTLD) et au règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP).

1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
 Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères	 Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>	<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles	 Les données relatives à l'exécution fournissent des informations détaillées sur les cas de domaines de premier niveau qui sont des codes de pays (ccTLD) qui ont été gérés par le Centre d'arbitrage et de médiation au cours de l'exercice biennal 2012-2013. Les données relatives à l'exécution sont pertinentes au regard de l'indicateur d'exécution et du résultat escompté de l'Organisation. Le règlement des litiges concernant des ccTLD constitue un domaine compétitif étant donné que les greffiers de ccTLD peuvent, en général, choisir un des organes spécifiques de règlement des différends pour gérer les litiges portant sur un nom de domaine, en particulier pour les ccTLD. Les requérants peuvent également choisir entre plusieurs organes de règlement des litiges. C'est pourquoi toute augmentation du nombre de cas gérés par le Centre d'arbitrage et de médiation constitue un indicateur pertinent pour son exécution.
1.b.	Suffisantes/détaillées	 Le Centre d'arbitrage et de médiation tient son propre système de gestion des dossiers où l'on peut trouver des informations détaillées sur l'état des dossiers enregistrés. Le système permet de générer différents types de rapports pour assurer le suivi de l'état des dossiers enregistrés par le Centre d'arbitrage et de médiation se rapportant aux ccTLD.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.	 Comme indiqué précédemment, l'établissement de rapports peut être effectué directement à partir du système de gestion des dossiers utilisé par le Centre d'arbitrage et de médiation et est par conséquent facilement accessible pour le personnel concerné et ne demande aucun effort supplémentaire en termes de reddition de comptes.
1.d.	Exactes/vérifiables	 Les données relatives à l'exécution précisent de manière détaillée les mesures prises par le Centre d'arbitrage et de médiation à l'égard des dossiers de ccTLD enregistrés. Comme il n'existe aucun dossier dont le statut est "en attente" dans le cadre des données communiquées, cela témoigne des actions entreprises par le Centre d'arbitrage et de médiation pour gérer les dossiers dans la période examinée.
1.e.	Respect des délais	 Les données relatives à l'exécution reposent sur des informations en temps réel, générées à partir du système de gestion des dossiers. Les informations peuvent être générées par le biais du lancement de rapports directement à partir du système et, par conséquent, sont produites dans des délais opportuns.
1.f.	Clares/transparentes	 Les données relatives à l'exécution peuvent être examinées non seulement en interne, par le personnel du Centre d'arbitrage et de médiation, mais sont également mises à disposition de manière centralisée par l'intermédiaire du site Web externe de l'OMPI (http://www.wipo.int/amc/en/domains/casesx/all-cctld.html). Par ce biais, toutes les informations externes se rapportant aux dossiers enregistrés auprès du Centre d'arbitrage et de médiation sont accessibles au public et claires.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution	 Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs











Classement :

Code de couleurs exact Code de couleurs pas exact Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme		

Programme 8 – Coordination du Plan d'action pour le développement

Indicateur d'exécution : Nombre de pays demandant une assistance technique dans le cadre des projets du Plan d'action pour le développement et manifestant leur intérêt pour des activités en rapport avec le Plan d'action pour le développement

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution fournies ne traitent pas directement de l'indicateur d'exécution. Alors que l'indicateur d'exécution mesure le nombre de pays ayant demandé une assistance technique, les données relatives à l'exécution fournissent le nombre de pays ayant reçu une assistance technique. Les données relatives à l'exécution ne sont donc que partiellement pertinentes et utiles pour effectuer un rapport sur cet indicateur d'exécution.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution ne sont pas totalement suffisantes et détaillées puisque ces données ne mesurent pas directement l'indicateur d'exécution. Même si l'objectif de 50 pays demandant une assistance technique était atteint, cela a été validé sur la base de l'hypothèse sous-jacente que l'assistance technique n'est apportée que si une demande a été formulée au préalable. Les données ne donnent toutefois aucune indication du nombre total de demandes reçues au cours de l'exercice biennal et ne fournissent que le nombre de demandes traitées.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Les données relatives à l'exécution présentées ne sont pas collectées efficacement, car les données collectées ne correspondent pas aux informations nécessaires pour établir un rapport sur le nombre de demandes d'assistance technique de la part des États membres.
1.d.	Exactes/vérifiables		Le nombre total précis de demandes d'assistance technique des États membres formulées au cours de l'exercice biennal ne peut pas être pleinement vérifié avec les données relatives à l'exécution fournies actuellement. Ces données peuvent néanmoins servir à vérifier que l'objectif de 50 pays demandant une assistance technique inscrit dans le programme et budget pour 2012-2013 a été atteint, car il existe une preuve vérifiable pour étayer avec précision le chiffre rapporté. Les informations sur les activités d'assistance technique sont disponibles sur le site Web de l'OMPI. http://www.wipo.int/tad/en/ .
1.e.	Respect des délais		Les données relatives à l'exécution sur le nombre de demandes d'assistance technique des pays ne font pas l'objet d'un rapport régulier et ponctuel car les données relatives à l'exécution se réfèrent au nombre de demandes traitées. Les informations relatives à l'assistance technique apportée peuvent être consultées sur le site Web de l'OMPI et dans les rapports sur l'état d'avancement du CDIP.
1.f.	Claires/transparentes		Bien que les données relatives à l'exécution fournies pour faire un rapport sur la réalisation de l'objectif défini pour cet indicateur dans le programme et budget avaient été présentées et soutenues de manière claire, le rapport n'a pas été rédigé de manière transparente car le nombre total de demandes formulées lors de l'exercice biennal ne peut pas être évalué à partir des données actuelles fournies.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent partiellement aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs




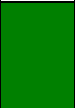
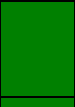
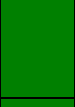
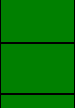


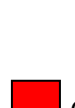



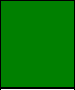
Classement :

Code de couleurs exact
 Code de couleurs pas exac
 Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs		<p>Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" ne peut pas être évalué, car les données fournies ne permettent pas d'évaluer la couverture, aucune donnée n'étant disponible pour indiquer le nombre total de demandes reçues sur la période et pour vérifier si toutes les activités effectuées ont été demandées lors du même exercice biennal. Les données relatives à l'exécution soumises peuvent toutefois évaluer que 50 pays ont reçu une assistance technique.</p>
2.b.	Commentaires sur le programme		















Programme 9 – Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés

Indicateur d'exécution : Nombre d'offices avec des données de propriété intellectuelle en ligne dans les bases de données de l'OMPI

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes par rapport à l'indicateur d'exécution défini car elles montrent combien de pays de la région concernée disposent de données de propriété intellectuelle en ligne dans les bases de données de l'OMPI.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées car elles montrent combien d'offices ont leurs données de propriété intellectuelle en ligne dans les bases de données de l'OMPI par rapport aux objectifs annoncés.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Les données relatives à l'exécution s'appuient sur les informations mises à la disposition du public sur le site Web externe de l'OMPI et sont aisément accessibles. http://patentscope.wipo.int/search/en/help/data_coverage.jsf http://www.wipo.int/branddb/en/
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables par le biais des informations mises à la disposition du public.
1.e.	Respect des délais		Les données relatives à l'exécution ont fait l'objet d'un rapport ponctuel
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution peuvent être considérées claires et transparentes car elles s'appuient sur des informations mises à la disposition du public.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent partiellement aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs pas exact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme		











Programme 10 – Coopération avec certains pays d'Europe et d'Asie

Indicateur d'exécution : Pourcentage de participants satisfaits de la qualité des ateliers et des séminaires sur l'innovation et sa commercialisation

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
 Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères	 Ne répond pas aux critères	
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles pour mesurer l'exécution par rapport au résultat escompté et à l'indicateur d'exécution défini. Il est constitué d'une combinaison de formulaires d'évaluation standard et de formulaires d'évaluation rétrospective pour des événements sélectionnés. Il s'agissait d'une bonne pratique identifiée lorsque le programme utilise divers moyens de recueillir le retour d'information des participants lors des événements organisés.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées, car les formulaires de retour d'information pour chaque événement sont collectés, scannés, traités et enregistrés.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Même si le processus de récupération du retour d'information à proprement parler est assez solide, la collecte et l'accès ne sont pas aisés car cela implique énormément de travail manuel pour traiter les formulaires de retour d'information, puis pour utiliser les données comme des entrées pour des événements futurs.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont appuyées par les formulaires de retour d'information et sont exactes et vérifiables.
1.e.	Respect des délais		Les données relatives à l'exécution sont générées lors de deux stades, l'un peu après l'événement et l'autre, le cas échéant, sur la base d'une étude rétrospective. Les données relatives à l'exécution ont par conséquent fait l'objet d'un rapport ponctuel.
1.f.	Claires/transparentes		Un questionnaire au format standard est utilisé pour générer les données relatives à l'exécution qui sont claires et transparentes.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
 Code de couleurs exact	 Code de couleurs pas exact	 Code de couleurs non évaluable	
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme		




Programme 11 – L'Académie de l'OMPI


Indicateur d'exécution : Nombre de nouveaux cours en ligne à divers niveaux de spécialisation

1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
	Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>	<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles	 Les données relatives à l'exécution sont pertinentes par rapport à l'indicateur mesuré (nombre de nouveaux cours en ligne) car elles fournissent des informations sur le statut des cours en ligne.
1.b.	Suffisantes/détaillées	 Les données relatives à l'exécution sont organisées de manière à évaluer leur caractère suffisant et détaillé. Toutefois, les données ne suffisent pas totalement pour confirmer le statut de réalisation donné par rapport à l'indicateur d'exécution et dans le rapport sur l'exécution du programme.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.	 Les données relatives à l'exécution sont organisées et collectées dans une base de données facilement accessible. http://welc.wipo.int .
1.d.	Exactes/vérifiables	 Bien que les données relatives à l'exécution soient organisées d'une manière qui facilite la vérification, les données ne sont pas totalement exactes pour appuyer le statut de réalisation de l'indicateur d'exécution rapporté dans le rapport sur l'exécution du programme.
1.e.	Respect des délais	 Les données relatives à l'exécution sont structurées efficacement et présentées de manière à permettre aux utilisateurs de suivre régulièrement leurs progrès.
1.f.	Claires/transparentes	 En même temps, les données relatives à l'exécution sont organisées de manière claire et transparente et sont disponibles en ligne.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution	 Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs















Classement :

 Code de couleurs exact  Code de couleurs pas exact  Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "partiellement atteint" n'est pas exact, car l'objectif de trois cours en ligne n'a pas été atteint. Par conséquent, le code de couleurs devrait être ajusté sur "pas atteint".
2.b.	Commentaires sur le programme		<p>L'objectif du programme était d'élaborer trois cours en ligne. L'indicateur d'exécution "Nombre de nouveaux cours en ligne à différents niveaux de spécialisation" est interprété par le programme pour indiquer le "Nombre de nouveaux <u>cours de eLearning</u> en ligne à différents niveaux de spécialisation" à élaborer en premier lieu avant de les lancer.</p> <p>L'usage du terme "<u>cours en ligne</u>" pouvait être déroutant, mais il était utilisé à titre de description de la nature du cours à distinguer, par exemple des cours en face à face. Cela ne signifie pas que les cours sont mis en ligne.</p> <p>Le programme souligne en outre que "nouveaux/à différents niveaux de spécialisation" se concentre énormément sur les stades de développement des cours en ciblant les diverses spécialisations que nous concevons dans les modules de chaque cours.</p> <p>Conformément au retour d'information donné précédemment, le programme interprète cet indicateur d'exécution de la manière suivante sur la base de son expérience de 16 ans d'élaboration de cours, qui considère comme un processus normal de prendre 2,5 à 3,5 ans par cours :</p> <p>L'indicateur d'exécution pour cela est le suivant :</p> <p>Stades de l'élaboration de cours et niveaux d'effort normaux nécessaires pour parvenir au terme de l'élaboration :</p> <p>Phase 1 : Conceptualisation (20% du niveau d'effort) Phase 2 : Identification des experts (20% du niveau d'effort) Phase 3 : Encadrement du contenu (30% du niveau d'effort) Phase 4 : Rédaction du contenu (10% du niveau d'effort) Phase 5 : Ébauche de contenu (10% du niveau d'effort) Phase 6 : Ébauche de contenu (10% du niveau d'effort) Phase 7 : Lancement du contenu dans le cadre du Programme d'enseignement à distance de l'OMPI (Niveau distinct de travail administratif)</p> <p>Les trois cours relevant de cet objet en sont aux stades suivants :</p> <p>Phase 5 (Organismes de gestion collective, plus de 500 pages ont été encadrées et rédigées) Phase 3 (Propriété intellectuelle, innovation et économie), environ 350 pages ont été encadrées et rédigées. Phase 1-2 (Propriété intellectuelle, innovation et santé publique). (Environ 200 pages sont escomptées au terme de ce cours.)</p> <p>Le programme maintient et suggère que l'élaboration des trois cours est un objectif "partiellement atteint" sur la base de sa compréhension de l'indicateur d'exécution, et convient que l'indicateur d'exécution aurait dû être mieux formulé (comme cela avait été le cas la première fois qu'il avait été intégré au rapport sur l'exécution du programme).</p>











Programme 12 – Classifications internationales et normes

Indicateur d'exécution : Nombre de normes modifiées et nouvelles normes adoptées

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution fournissent une indication quant à la réalisation de l'objectif du programme, qui est de mettre à jour et de publier des classifications et des normes.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées et peuvent être mesurées facilement. Les informations sont disponibles par le biais des notes de réunion pour mesurer les progrès menant aux résultats.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Les données relatives à l'exécution sont récupérées efficacement et accessibles par le biais des rapports du Comité des normes de l'OMPI (CWS). http://www.wipo.int/meetings/en/topic.jsp?group_id=247
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables et le résultat est disponible en consultation sur le site Web de l'OMPI.
1.e.	Respect des délais		Les données relatives à l'exécution servent à fournir les mises à jour sur l'état d'avancement et elles sont surveillées et débattues de près lors des réunions. Les progrès sont également rapportés lors des réunions du Comité des normes de l'OMPI (CWS).
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont claires et transparentes, et les utilisateurs ont accès à des informations sur la page Web http://www.wipo.int/standards/en/part_03_standards.html
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs pas exact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" ne peut faire l'objet d'une évaluation car l'indicateur d'exécution ne dispose pas d'un objectif permettant de la mesurer en comparaison.
2.b.	Commentaires sur le programme		

Programme 13 – Bases de données mondiales

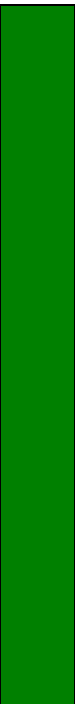
Indicateur d'exécution : Nombre de semaines par année pendant lesquelles la publication n'est pas disponible à 20 heures (heure de Genève) le jour de la publication.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
	Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>	<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles	 Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles, car elles contiennent des informations sur la régularité des mises à jour du système PATENTSCOPE. Toutes les semaines, les demandes du PCT sont mises à jour dans le PATENTSCOPE le jour de la publication (généralement le jeudi, sauf s'il s'agit d'un jour férié pour l'OMPI). La régularité des mises à jour est importante, car les professionnels du monde entier s'appuient sur le système PATENTSCOPE et il est accessible par le biais du site Web public de l'OMPI (http://patentscope.wipo.int/search/en/resultWeeklyBrowse.jsf).
1.b.	Suffisantes/détaillées	 Les données relatives à l'exécution revêtent la forme d'un courrier électronique du support du PCTIS qui est envoyé dès que la publication des demandes du PCT sur le système PATENTSCOPE est terminée.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.	 La source des données relatives à l'exécution revêt la forme de courriers électroniques qui sont envoyés pour annoncer les publications hebdomadaires des demandes du PCT sur le système PATENTSCOPE. Elles sont collectées efficacement et facilement accessibles.
1.d.	Exactes/vérifiables	 Les données relatives à l'exécution sont vérifiables sur la base des preuves électroniques. Toutefois, il est inexact comme l'indiquent les données relatives à l'exécution qu'il n'existait aucune semaine pendant laquelle la publication n'était pas disponible à 20 heures (heure de Genève), alors que les données justificatives indiquent l'occurrence d'un retard au cours de la période considérée.
1.e.	Respect des délais	 Comme les données relatives à l'exécution sont générées sous la forme d'un courrier électronique dès la publication effective sur PATENTSCOPE, elles sont envoyées en temps opportun pour suivre l'avancement par rapport à l'indicateur d'exécution.
1.f.	Claires/transparentes	 Les données relatives à l'exécution sont claires à partir du courrier électronique qui est envoyé pour annoncer la publication sur PATENTSCOPE. En outre, les données sont transparentes, puisque les informations sont mises à la disposition du public sur le site Web de l'OMPI (http://patentscope.wipo.int/search/en/resultWeeklyBrowse.jsf)
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution	 Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs















Classement :

 Code de couleurs exact  Code de couleurs pas exact  Code de couleurs non évaluable




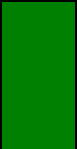
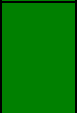
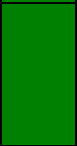
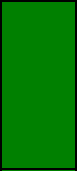
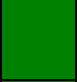
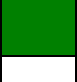
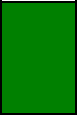



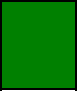
2.a.	Exactitude du code de couleurs		<p>L'objectif était fixé sur "0" et il y a une semaine où il n'a pas été atteint. Bien que l'objectif fût fixé sur 0 semaine, la définition de "pleinement atteint" n'est pas une réalisation de l'objectif à 100%. Le système du code de couleurs s'appuie plutôt sur les classements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pleinement atteint (lorsque la réalisation de l'objectif lié à l'indicateur d'exécution est supérieure à 80%); • Partiellement atteint (lorsque la réalisation de l'objectif lié à l'indicateur d'exécution est comprise entre 30 et 80%); • Non atteint (lorsque la réalisation de l'objectif lié à l'indicateur d'exécution est inférieure à 30%); • Abandonné (ce critère est utilisé lorsqu'un indicateur d'exécution n'est plus utilisé pour mesurer l'exécution du programme) • Non évalué (nouveau) (lorsque l'évaluation de l'exécution n'est pas possible, par exemple quand un objectif n'a pas été défini) <p>Sur la base de ces critères, le code de couleurs pour l'indicateur d'exécution en question reste "pleinement atteint", car même si une semaine empêche la réalisation de l'objectif de 0 semaine, celui-ci entre dans la plage des 80%. Pour être clair, la mise à disposition de la publication après 20 heures une semaine sur 52 signifierait un taux de publication ponctuelle de 98%. Pour garantir un classement "pas atteint", la publication aurait dû être en retard entre 37 et 52 semaines; "partiellement atteint" entre 10 et 36 semaines; "pleinement atteint" neuf semaines ou moins.</p>
2.b.	Commentaires sur le programme		

Programme 14 – Services d'accès à l'information et aux savoirs

Indicateur d'exécution : Nombre d'utilisateurs inscrits aux programmes ARDI et ASPI.







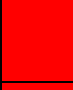
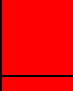




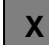

1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
 Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères	 Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>	<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles	 Les données relatives à l'exécution peuvent être considérées comme pertinentes et utiles par rapport à ce que l'Organisation cherche à atteindre puisqu'un nombre croissant d'utilisateurs aux programmes Accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI) et Accès au programme d'information spécialisée en matière de brevets (ASPI) contribue à promouvoir l'accès à la propriété intellectuelle dans le domaine public.
1.b.	Suffisantes/détaillées	 Les données relatives à l'exécution sont suffisantes et détaillées puisqu'elles fournissent des informations précises sur les utilisateurs disposant d'un accès actif aux programmes ARDI et ASPI. Outre les noms des établissements possédant un accès actif, il contient également des renseignements relatifs à la ville, au pays et l'identifiant ARDI ou le nom de service ASPI. Cela permet de suivre la trace du nombre d'utilisateurs qui ont accès à ces systèmes et par la même également des progrès réalisés en ce qui concerne l'indicateur d'exécution.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.	 Les données relatives à l'exécution pour le programme ARDI sont facilement accessibles par le biais du système CRM et collectées efficacement puisque les utilisateurs sont enregistrés dans le système CRM. Actuellement, les données du programme ASPI sont conservées sous forme de tableur.
1.d.	Exactes/vérifiables	 Les données relatives à l'exécution peuvent être vérifiées directement à partir du système CRM (pour le programme ARDI) et à partir du tableur pour le programme ASPI et avoir fait l'objet d'un rapport exact.
1.e.	Respect des délais	 Les sources des données relatives à l'exécution, à savoir le système CRM et le tableur, fournissent un rapport en temps réel et des rapports historiques, garantissant que les informations peuvent être produites régulièrement pour suivre les progrès par rapport aux objectifs définis.
1.f.	Claires/transparentes	 Les données relatives à l'exécution fournissent des informations détaillées sur la base desquelles le nombre des utilisateurs actifs de chaque système (ARDI et ASPI) est évident. De même, comme ces systèmes sont mis à la disposition du public, des informations détaillées sont disponibles sur le site Web public de l'OMPI (http://www.wipo.int/ardi/en/ et http://www.wipo.int/aspi/en/)
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution	 Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs		
Classement :		
 Code de couleurs exact	 Code de couleurs pas exact	 Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs	 Le code de couleurs a été correctement indiqué comme "pleinement atteint".
2.b.	Commentaires sur le programme	

Programme 15 – Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle
Indicateur d'exécution : Nombre d'offices traitant des données du PCT et du système de Madrid avec l'appui de systèmes fournis par l'OMPI

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution fournissent le nombre de pays qui utilisent le système et l'appui de l'OMPI pour traiter les données du PCT et du système de Madrid. L'indicateur d'exécution associé est pertinent et utile car il mesure l'utilisation et non l'acquisition et l'installation du système.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont saisies dans un tableur Excel et mises à jour régulièrement par les chefs de projet. Les informations sont reçues par les offices et collectées lors des missions. Les rapports de mission sont disponibles sur l'espace Wiki dédié.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Les données relatives à l'exécution collectées par les chefs de projet et les experts régionaux sont systématiquement enregistrées dans le tableur Excel. Les informations permettant d'étayer les données sur le tableur sont facilement accessibles par le biais de l'espace Wiki. https://intranet.wipo.int/confluence/display/ipas/Home
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution s'appuient sur des rapports vérifiables à partir de visites régulières sur le terrain et d'une communication ponctuelle entre les chefs de projet et les experts régionaux sur le terrain. Les informations sont disponibles sur l'espace Wiki. Le chiffre indiqué de 41 offices est exact sur la base de l'échantillon de vérification par rapport à la documentation justificative.
1.e.	Respect des délais		Les données relatives à l'exécution sont suivies, mises à jour et utilisées de manière régulière pour être débattues lors des réunions relatives au programme.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées d'une manière qui permet une interprétation claire et transparente de leur contenu.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs pas exact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme		










Programme 16 – Économie et statistiques

Indicateur d'exécution : Nombre de citations dans les publications économiques et les rapports d'orientation des pouvoirs publics

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			X Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		<p>Les données relatives à l'exécution indiquent le nombre de téléchargements des Rapports mondiaux sur la propriété intellectuelle de l'OMPI pour les années 2011 et 2013. Bien que les informations puissent être utilisées pour faire le lien avec les résultats escomptés de manière indirecte, elles ne sont pas pertinentes par rapport à l'indicateur d'exécution défini. La Division de l'audit et de la supervision internes a pu se rendre compte qu'il n'était pas possible de vérifier/accréditer précisément le nombre de citations tel que défini dans l'indicateur d'exécution. Cela pourrait impliquer que l'indicateur a été défini sans la réflexion adéquate quant à la manière dont l'exécution réelle serait mesurée par rapport à l'indicateur.</p> <p>Suite aux problèmes rencontrés pour rapporter l'exécution concernant cet indicateur, l'indicateur a été modifié pour l'exercice biennal actuel en "nombre de téléchargements des principales publications économiques". Les données relatives à l'exécution rapportées auraient été pertinentes pour cet indicateur modifié.</p>
1.b.	Suffisantes/détaillées		Comme indiqué ci-dessus, les données relatives à l'exécution rapportées ne sont pas liées à l'indicateur d'exécution défini et ne peuvent donc pas être considérées comme suffisantes ou détaillées.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Comme indiqué ci-dessus, les données relatives à l'exécution rapportées ne sont pas liées à l'indicateur d'exécution défini et ne peuvent donc pas être considérées comme collectées efficacement ou facilement accessibles.
1.d.	Exactes/vérifiables		Comme indiqué ci-dessus, les données relatives à l'exécution rapportées ne sont pas liées à l'indicateur d'exécution défini et ne peuvent donc pas être considérées comme exactes ou vérifiables.
1.e.	Respect des délais		Comme indiqué ci-dessus, les données relatives à l'exécution rapportées ne sont pas liées à l'indicateur d'exécution défini et ne peuvent donc pas être considérées comme rapportées dans le respect des délais.
1.f.	Clares/transparentes		Comme indiqué ci-dessus, les données relatives à l'exécution rapportées ne sont pas liées à l'indicateur d'exécution défini et ne peuvent donc pas être considérées comme claires ou transparentes.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution ne répondent pas aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs pas exact
			X Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Comme les données relatives à l'exécution rapportées ne sont pas pertinentes par rapport à l'indicateur défini, il n'est pas possible d'effectuer une évaluation de l'exactitude du code de couleurs.
2.b.	Commentaires sur le programme		




Programme 17 – Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle

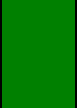
Indicateur d'exécution : Pourcentage d'agents chargés de l'application des droits qui font état de leur satisfaction à l'égard de la formation reçue, y compris les orientations sur la coopération stratégique, et de son utilité pour leur vie professionnelle

1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
 X	Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>	<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles	 Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles car elles saisissent les résultats des activités de formation, mesurent la pertinence et la qualité de ces formations et jouent un rôle important dans l'élaboration des activités de formation futures.
1.b.	Suffisantes/détaillées	 Les données relatives à l'exécution sont compilées à partir des enquêtes menées lors des formations. Les questions de ces enquêtes ont une structure claire et respectent un système de cotation cohérent qui peut être compilé par la suite pour établir un rapport sur l'indicateur d'exécution.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.	 Les données relatives à l'exécution sont collectées par le biais des enquêtes et il est facile d'y accéder pour vérification. Un tableur a été élaboré pour saisir les résultats et observations pertinents de ces enquêtes. Cependant, les informations n'ont pas été enregistrées systématiquement dans le tableur après chaque événement étudié; des retards ont donc été observés en reportant les informations sur les données relatives à l'exécution. Le programme a désormais adopté un enregistrement systématique pour le tableur principal pour 2014-2015.
1.d.	Exactes/vérifiables	 Les données relatives à l'exécution des enquêtes ont été parfaitement enregistrées dans le tableur et vérifiées par rapport à la documentation justificative.
1.e.	Respect des délais	 Les données relatives à l'exécution font l'objet d'un rapport à la fin de chaque manifestation de formation par le biais des rapports de mission et sont débattues lors des réunions relatives au programme.
1.f.	Claires/transparentes	 Les données relatives à l'exécution sont clairement présentées dans l'enquête et la transparence des informations figurant sur le tableur peut être vérifiée par rapport aux enquêtes individuelles.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution	Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs




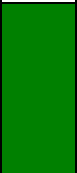
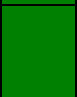

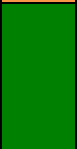

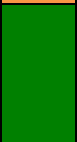
Classement :

 Code de couleurs exact
  Code de couleurs pas exact
  Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme		Quand le programme et budget 2012-2013 a été approuvé pour le programme 17, une méthode de collecte de données constituée de questionnaires d'évaluation ne s'était pas encore imposée. Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, le programme 17 s'est rendu compte de la valeur que pourraient avoir ces questionnaires d'évaluation et les a introduits progressivement, de manière proactive (comme il l'a justement été indiqué, le programme 17 a désormais adopté l'enregistrement systématique sur le tableur principal pour l'exercice biennal 2014-2015). Ces questionnaires d'évaluation ont été collectés efficacement et sont facilement accessibles.

Programme 18 – Propriété intellectuelle et défis mondiaux

Indicateur d'exécution : Nombre et éventail de demandes émanant des États membres et des organisations internationales concernant des contributions de l'OMPI dans le domaine de la propriété intellectuelle en rapport avec les questions d'intérêt général à l'échelle mondiale

1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
	Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>	<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles	 Les données relatives à l'exécution fournies pour cet indicateur d'exécution sont pertinentes et utiles, cela permet une bonne évaluation de la mesure de l'exécution. Les données relatives à l'exécution contiennent des informations sur les activités que le programme a effectuées en traitant des demandes des États membres et des organisations internationales sur les questions d'intérêt général à l'échelle mondiale.
1.b.	Suffisantes/détaillées	 Les données relatives à l'exécution comprennent toutes les informations nécessaires et couvrent tous les aspects des questions d'intérêt général WIPO GREEN, WIPO Re : Search. Elles sont donc suffisantes et détaillées.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.	 Les données relatives à l'exécution sont une compilation de documentation traitant des diverses activités liées à l'indicateur de performance. Même si les données relatives à l'exécution n'ont pas mis très longtemps à voir le jour, elles ne sont pas facilement accessibles et aucun outil n'a été utilisé pour les enregistrer, les analyser et les surveiller de manière centralisée afin de suivre efficacement l'exécution du programme en ce qui concerne l'indicateur d'exécution spécifique.
1.d.	Exactes/vérifiables	 Les données relatives à l'exécution possèdent une documentation claire pour appuyer l'indicateur d'exécution, qui peut être vérifiée à l'aide de preuves tangibles permettant de mesurer que l'indicateur d'exécution accroît l'exactitude et le caractère vérifiable des données d'exécution qualitatives et quantitatives.
1.e.	Respect des délais	 En ce qui concerne le suivi régulier de l'indicateur d'exécution, rien ne prouve que les données relatives à l'exécution aient été enregistrées de manière cohérente pour un suivi efficace qui pourrait être analysé aisément et faire l'objet d'un rapport pour une prise de décision de gestion efficace.
1.f.	Claires/transparentes	 Les données relatives à l'exécution permettent aux utilisateurs ciblés d'avoir une bonne compréhension de l'exécution et de prendre des décisions avec une certitude raisonnable. Les données relatives à l'exécution ont fait l'objet d'un rapport clair, factuel et cohérent.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution	Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs



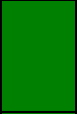
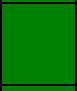
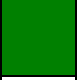
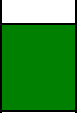

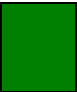
Classement :

Code de couleurs exact Code de couleurs pas exact Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme	<input type="checkbox"/>	




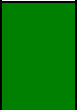
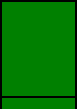
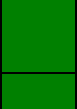



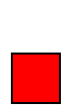




Programme 19 – Communications

Indicateur d'exécution : Pourcentage de parties prenantes accueillant favorablement la mission, les activités et l'image de marque de l'OMPI

1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
 Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères	 Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>	<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles	 Les données relatives à l'exécution fournissent des informations sur la perception qu'ont les parties prenantes de la mission, des activités et de l'image de l'OMPI.
1.b.	Suffisantes/détaillées	 Les données relatives à l'exécution sont partiellement suffisantes et détaillées, car l'enquête pour le rapport sur l'année 2012 a été réalisée en janvier 2012. Par conséquent, les résultats peuvent ne pas refléter suffisamment la perception renvoyée pour cette année particulière. Cependant, pour saisir au mieux les perceptions, l'enquête menée en juin 2013 a été prise en compte pour mesurer la perception renvoyée en 2012 et pour une partie de l'année 2013.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.	 Les données relatives à l'exécution ont été collectées par le biais des réponses de 1140 participants à une enquête de l'OMPI sur l'orientation vers les services et le rapport est disponible et accessible.
1.d.	Exactes/vérifiables	 Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables par le biais du rapport d'enquête fourni.
1.e.	Respect des délais	 Les données relatives à l'exécution font l'objet d'un rapport et sont mises à la disposition des utilisateurs pour des prises de décision de manière opportune.
1.f.	Claires/transparentes	 Les données relatives à l'exécution sont fournies par le biais d'un rapport d'enquête clair qui divulgue des informations transparentes et cohérentes aux utilisateurs.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution	 Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs		
Classement :		
 Code de couleurs exact	 Code de couleurs pas exact	 Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs	 Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme	











Programme 20 – Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs

Indicateur d'exécution : Nombre d'activités et de plans de travail communs mis en œuvre et examinés conformément aux accords avec des organisations partenaires (mémoires d'accord nouveaux et actuels avec des organisations intergouvernementales)

1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
 Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères	 Ne répond pas aux critères
<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a. Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles par rapport à ce que l'Organisation cherche à atteindre en termes de résultats escomptés, car elles montrent le nombre et la nature des activités ainsi que les plans de travail mis en œuvre avec des organisations partenaires.
1.b. Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont suffisantes/ détaillées en tant qu'informations précises sur les activités et plans de travail communs menés avec des organisations partenaires.
1.c. Collectées efficacement/facilement accessibles.		Les informations sont facilement accessibles et collectées efficacement, car il s'agit essentiellement d'une compilation des activités et des plans de travail menés conjointement avec des organisations partenaires.
1.d. Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables à partir des données justificatives.
1.e. Respect des délais		Les données relatives à l'exécution fournissent des rapports faciles et ponctuels et les détails sur la plupart des activités sont disponibles sur Internet.
1.f. Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont claires et transparentes, et les détails sur la plupart des activités peuvent être trouvés sur Internet.
1.g. Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs		
Classement :		
 Code de couleurs exact	 Code de couleurs pas exact	 Code de couleurs non évaluable
2.a. Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b. Commentaires sur le programme		

Programme 21 – Direction générale

Indicateur d'exécution : Pourcentage de demandes d'avis juridique qui reçoivent des réponses rapides, indépendantes et fiables du Bureau du conseiller juridique

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution soumises pour l'indicateur d'exécution ont été jugées pertinentes et utiles car elles fournissent des données permettant de mesurer la productivité et l'efficacité du Bureau du conseiller juridique.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution comportaient des cas pour des avis juridiques fournis par le Bureau du conseiller juridique pour différentes catégories au cours de l'exercice biennal. Bien que les informations fournies dans l'échantillon soient satisfaisantes, en raison d'un manque de surveillance, la population des avis juridiques a été calculée sur la base d'hypothèses qui sont subjectives, le caractère suffisant et détaillé des données relatives à l'exécution et la question de savoir si elles sont représentatives de la population ne peuvent raisonnablement pas être validées.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Les données relatives à l'exécution ne sont pas facilement accessibles car il s'agit d'une compilation de courriers électroniques recueillis dans le cadre du programme et n'ayant pas été collectés très efficacement, puisque les données relatives à l'exécution n'étaient pas facilement disponibles.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution comprennent un échantillon de cas d'avis juridique, mais il n'est pas possible de vérifier précisément et tirer une conclusion sur le résultat de l'auto-évaluation, car la population sur la base de laquelle l'échantillon a été sélectionné est une estimation, puisque les cas d'avis juridique ne sont pas surveillés de manière à permettre au programme d'avoir une idée raisonnable de la taille et des caractéristiques de la population. Il n'est donc pas possible de vérifier le chiffre de 98% indiqué, sur la base de l'absence de système de contrôle.
1.e.	Respect des délais		D'après les données relatives à l'exécution fournies à des fins de validation, il apparaît évident que les données n'ont pas été enregistrées, analysées et rapportées régulièrement et de manière opportune durant l'exercice biennal.
1.f.	Claires/transparentes		En l'absence d'un moyen systématique et cohérent pour enregistrer les cas d'avis juridique qui permettraient au programme de suivre efficacement les progrès réalisés concernant l'indicateur d'exécution, la manière dont les informations fournies ont été rassemblées et rapportées à des fins de prise de décision de gestion n'apparaît pas très claire. La manière dont les pièces justificatives ont été rassemblées et fournies indique qu'elles n'ont pas été rassemblées, analysées et rapportées de manière cohérente, ce qui a également une incidence sur leur transparence.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent partiellement aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs




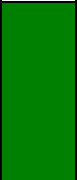
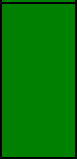
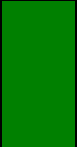
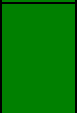

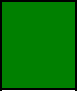
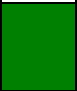




Classement :

Code de couleurs exact Code de couleurs pas exact Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs		En l'absence d'un système de contrôle et de données d'exécution fiables, l'exactitude du code de couleurs ne peut pas être évaluée.
2.b.	Commentaires sur le programme		







Programme 22 – Gestion du programme et des ressources

Indicateur d'exécution : Le rapport financier satisfaisant produit par les commissaires aux comptes confirme la conformité des opérations comptables avec les règlements et normes en vigueur.

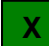













1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
 Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères	 Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>	<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles	 Les données relatives à l'exécution qui revêtent la forme du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels de l'OMPI sont pertinentes par rapport aux résultats escomptés de l'Organisation et à l'indicateur d'exécution défini. Les données relatives à l'exécution démontrent la conformité des opérations comptables avec le Règlement financier et le règlement d'exécution du Règlement financier de l'OMPI.
1.b.	Suffisantes/détaillées	 Les données relatives à l'exécution rapportées sont suffisantes et détaillées puisque le rapport des commissaires aux comptes contient une opinion sur les transactions qu'ils ont testées dans le cadre de l'audit, la conclusion étant que les transactions ont été réalisées en conformité avec le Règlement financier et le règlement d'exécution du Règlement financier de l'OMPI.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.	 Les données relatives à l'exécution sont collectées efficacement puisqu'elles sont sous la forme d'un rapport d'audit qui est remis à l'Organisation au terme de l'audit annuel des états financiers. Les données relatives à l'exécution sont également un document public qui est présenté à l'Assemblée générale de l'OMPI et elles sont donc facilement accessibles.
1.d.	Exactes/vérifiables	 Les données relatives à l'exécution sont facilement vérifiables et exactes car il s'agit d'une opinion indépendante sur les transactions testées par les commissaires aux comptes pour laquelle un paragraphe spécifique est inclus dans le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels.
1.e.	Respect des délais	 Les données relatives à l'exécution peuvent uniquement être rapportées après la publication du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels. Le rapport des commissaires aux comptes est publié six mois seulement après la fin de chaque exercice financier. Par conséquent, les données relatives à l'exécution ne peuvent pas être considérées comme faisant l'objet d'un rapport en temps opportun.
1.f.	Claires/transparentes	 Les données relatives à l'exécution sont claires sous la forme d'une déclaration d'opinion figurant dans le rapport des commissaires aux comptes et elles sont également transparentes pour les utilisateurs finaux du rapport d'audit.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution	 Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs		
Classement :		
 Code de couleurs exact	 Code de couleurs pas exact	 Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs	 Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "partiellement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme	

Programme 23 – Gestion et mise en valeur des ressources humaines

Indicateur d'exécution : Rapport entre les membres du personnel (équivalent plein temps) et le personnel chargé des ressources humaines

1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
 Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères	 Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>	<i>Observations/limites des données</i>
1.h.	Pertinentes/utiles	Les données relatives à l'exécution sont pertinentes et utiles par rapport à l'indicateur d'exécution défini, puisqu'elles indiquent le rapport entre les membres du personnel et le personnel chargé des ressources humaines au cours de l'exercice biennal.
1.i.	Suffisantes/détaillées	Les données relatives à l'exécution peuvent être décrites comme étant suffisantes et détaillées car il s'agit d'un calcul simple sur la base du nombre total de membres du personnel de l'Organisation et du personnel chargé des ressources humaines.
1.j.	Collectées efficacement/facilement accessibles.	Les données relatives à l'exécution sont collectées et accessibles facilement par le biais des rapports de dotation en personnel du département des ressources humaines.
1.k.	Exactes/vérifiables	Les données relatives à l'exécution découlent des données relatives aux effectifs du département des ressources humaines et sont facilement vérifiables et exactes.
1.l.	Respect des délais	Les données relatives à l'exécution font l'objet d'un rapport opportun sur la base des informations disponibles à partir des rapports de dotation en personnel du département des ressources humaines.
1.m.	Claires/transparentes	Les données relatives à l'exécution sont claires et transparentes sur la base des données disponibles dans les rapports de dotation en personnel du département des ressources humaines.
1.n.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution	Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs		
Classement :		
 Code de couleurs exact	 Code de couleurs pas exact	 Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs	Le code de couleurs a été correctement indiqué comme "pas atteint".
2.b.	Commentaires sur le programme	












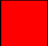


Indicateur d'exécution pour le programme 24 : Durée de traitement des visas tiers

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.o.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont utiles car elles fournissent des informations pertinentes sur la productivité et l'efficacité du processus de délivrance de visa. Ces données sont informatives et contribuent à la prise de décision.
1.p.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont enregistrées systématiquement dans un tableur permettant de gérer les demandes de visa au quotidien. Le tableur contient des informations détaillées sur toutes les demandes de visa et sur leur état d'avancement.
1.q.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Les données relatives à l'exécution sont collectées efficacement par le biais d'un tableur qui peut servir à contrôler les demandes de visa. Le tableur est disponible pour le personnel impliqué dans la gestion des voyages de l'OMPI.
1.r.	Exactes/vérifiables		Un échantillon des données relatives à l'exécution a été vérifié par rapport à la documentation justificative et s'est révélé exact et vérifiable.
1.s.	Respect des délais		Les données relatives à l'exécution font l'objet d'un rapport mensuel à la direction et sont utilisées pour contribuer à la prise de décision.
1.t.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sont présentées d'une manière qui permet à l'utilisateur d'avoir une compréhension claire quant à leur contenu. Elles sont transparentes car elles sont établies à partir d'une documentation factuelle et disponible.
1.u.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs pas exact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme		

Programme 25 – Techniques de l'information et de la communication

Résultat escompté : Sûreté et sécurité des membres du personnel, des délégués, des visiteurs, des données et des biens de l'OMPI

Indicateur d'exécution : Registre actualisé des risques en matière de sécurité de l'information

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution sont pertinentes par rapport à l'objectif de l'OMPI visant à sécuriser ses actifs informationnels car ils constituent l'une des principales contributions à la mise en place de mesures d'atténuation en réponse aux risques évalués.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution montrent l'évaluation des risques en matière de sécurité de l'information à l'OMPI sous la forme d'une matrice d'évaluation des risques. Comme les documents sont numérotés par version, ils montrent les progrès réalisés en termes de mise en œuvre de mesures d'atténuation pour les risques identifiés ainsi que pour les nouveaux risques ayant été évalués suite à l'évolution des circonstances.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		En l'absence d'un outil de gestion des risques pour toute l'Organisation, les registres des risques en matière de sécurité de l'information sont actuellement conservés au format tableur à cet effet. Les données relatives à l'exécution sont donc facilement accessibles pour les personnes responsables et sont également collectées efficacement.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les données relatives à l'exécution sont exactes et vérifiables à partir de la documentation maintenue sous la forme de registres des risques en matière de sécurité de l'information.
1.e.	Respect des délais		Les registres des risques en matière de sécurité de l'information ont été actualisés deux fois par an au cours de l'exercice biennal et fournissent par conséquent des rapports opportuns sur les données relatives à l'exécution.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution sous forme de registres des risques en matière de sécurité de l'information sont claires et transparentes puisqu'elles offrent une évaluation claire des risques en matière de sécurité de l'information auxquels l'OMPI est confrontée, l'évaluation de ces risques du point de vue de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité, les contrôles mis en place et les contrôles supplémentaires requis.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs pas exact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme		








Programme 26 – Supervision interne

Indicateur d'exécution : Les évaluations sont établies conformément à la politique d'évaluation et à la section du Manuel de procédures portant sur l'évaluation¹⁰.

1. Évaluation des données relatives à l'exécution

Classement :

 Répond suffisamment aux critères  Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères

	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution recueillies et présentées aux fins de l'indicateur d'exécution ont été jugées pertinentes et utiles car elles fournissent de précieuses informations sur les rapports d'évaluation qui couvrent les évaluations des projets, des programmes, du portefeuille d'activités par pays et des comités.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution pour mesurer l'indicateur d'exécution spécifique sont suffisantes et détaillées. Les rapports d'évaluation ont une structure claire et suivent une démarche cohérente dans la présentation de l'étendue, de la méthodologie, des constatations, des conclusions et des recommandations de l'évaluation.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Les données relatives à l'exécution sont disponibles sur un serveur partagé avec toute la documentation justificative et les résumés analytiques de tous les rapports d'évaluation sont également disponibles sur la page Intranet de la Division de l'audit et de la supervision internes http://intranet.wipo.int/homepages/iaod/en/evaluation qui est accessible par tous les membres du personnel.
1.d.	Exactes/vérifiables		Des données relatives à l'exécution quantitatives et qualitatives sont présentées avec exactitude et sont facilement vérifiables en tant que preuves physiques dans les rapports d'évaluation qui ont été publiés au cours de l'exercice biennal.
1.e.	Respect des délais		Les rapports sur l'indicateur d'exécution ont été réalisés sur une base régulière, non seulement par le biais des rapports annuels sur l'exécution du programme, mais également des rapports trimestriels à l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI, afin de permettre un contrôle efficace de la quantité et de la qualité des rapports d'évaluation qui ont été utilisés par la direction de l'OMPI pour améliorer l'apprentissage institutionnel, la prise de décision et l'obligation redditionnelle.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution ont été recueillies et mises à disposition de manière organisée, de sorte que les utilisateurs ciblés puissent les comprendre et les utiliser avec une confiance raisonnable. Les données relatives à l'exécution ont fait l'objet d'un rapport cohérent et transparent afin que les utilisateurs externes et internes puissent en évaluer la crédibilité.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.

¹⁰ Comme la Section de l'audit interne de la Division de l'audit et de la supervision internes a réalisé l'exercice de validation, la sélection aléatoire d'un indicateur d'exécution n'a pas eu lieu. L'indicateur d'exécution lié à la section portant sur l'évaluation (un seul défini dans le programme et budget 2012-2013) a été envisagé aux fins de cet exercice de validation.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs







Classement :

Code de couleurs exact Code de couleurs pas exact Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme	<input type="checkbox"/>	




Programme 27 – Services de conférences et services linguistiques

Indicateur d'exécution : Pourcentage de données Romarin du système de Madrid sous forme électronique respectant les délais

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		<p>Cette activité (données Romarin du système de Madrid sous forme électronique) a été abandonnée au cours du premier trimestre de 2012 en raison d'une baisse de la demande de produits numériques et de leur remplacement par des services en ligne.</p> <p>Les données relatives à l'exécution rapportées par le programme indiquent que 100% des données Romarin du système de Madrid ont été rendues disponibles au moment demandé lors de la période active en 2012. Par la suite, cette activité a été abandonnée.</p> <p>Les données relatives à l'exécution remplissent partiellement les critères puisque seuls les renseignements statistiques sur les publications sont disponibles sans les informations justificatives sur la demande reçue.</p>
1.b.	Suffisantes/détaillées		<p>Comme indiqué ci-dessus, l'activité a été abandonnée au début de l'année 2012. Pour la période durant laquelle elle a été active, seuls les renseignements statistiques sont disponibles avec le programme sans informations détaillées quant aux demandes reçues. Les données relatives à l'exécution remplissent donc partiellement ces critères.</p>
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		<p>Les données relatives à l'exécution peuvent être considérées comme facilement accessibles et collectées efficacement. Toutefois, seules les données statistiques sont disponibles sans informations détaillées sur les demandes reçues de la part des utilisateurs.</p>
1.d.	Exactes/vérifiables		<p>Les données relatives à l'exécution sont partiellement vérifiables sur la base des informations statistiques maintenues par le programme.</p>
1.e.	Respect des délais		<p>Les données relatives à l'exécution montrent qu'une analyse périodique du temps requis pour répondre aux demandes est réalisée. Toutefois, les données ne répondent que partiellement aux critères puisque seules des informations insuffisantes sont disponibles sur les demandes reçues des services utilisateur.</p>
1.f.	Claires/transparentes		<p>Les données relatives à l'exécution fournissent des informations sur les statistiques liées aux publications effectuées, mais en l'absence d'informations détaillées sur les demandes, elles répondent partiellement aux critères.</p>
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		<p>Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent partiellement aux critères.</p>
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs pas exact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		<p>L'exactitude du code de couleurs n'est pas estimable puisque l'indicateur d'exécution a été abandonné dès le début de l'année 2012 et que seules des informations insuffisantes sont disponibles pour la période de 2012 pendant laquelle l'activité a été opérationnelle.</p>
2.b.	Commentaires sur le programme		

Programme 28 – Sûreté et Sécurité

Indicateur d'exécution : Pourcentage de demandes d'assistance en matière de sûreté et de sécurité reçues dans les délais pour des conférences ou des manifestations organisées à Genève ou hors de Genève

1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
	Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères  Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>	<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles	Les données relatives à l'exécution rapportées fournissent des informations quant au nombre d'audits de conférences/ réunions externes ayant été réalisés au cours de l'exercice biennal. L'indicateur d'exécution requiert des informations sur le pourcentage de demandes d'assistance en matière de sûreté et de sécurité reçues dans les délais pour des conférences ou des manifestations. Comme les données relatives à l'exécution rapportées ne fournissent pas d'informations qui soient pertinentes ou utiles par rapport à l'indicateur d'exécution défini, les données relatives à l'exécution ne répondent pas aux critères.
1.b.	Suffisantes/détaillées	Comme les données relatives à l'exécution rapportées ne fournissent pas d'informations qui soient pertinentes ou utiles par rapport à l'indicateur d'exécution défini, les données relatives à l'exécution ne répondent pas aux critères.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.	Comme les données relatives à l'exécution rapportées ne fournissent pas d'informations qui soient liées à l'indicateur d'exécution défini, les données relatives à l'exécution ne répondent pas aux critères quant à leur collecte efficace ou à leur facilité d'accès.
1.d.	Exactes/vérifiables	Comme les données relatives à l'exécution rapportées ne fournissent pas d'informations qui soient vérifiables par rapport à l'indicateur d'exécution défini, les données relatives à l'exécution ne répondent pas aux critères.
1.e.	Respect des délais	Comme les données relatives à l'exécution rapportées ne fournissent pas d'informations qui soient liées à l'indicateur d'exécution défini, les données relatives à l'exécution ne répondent pas aux critères pour l'établissement de rapport dans les délais.
1.f.	Claires/transparentes	Comme les données relatives à l'exécution rapportées ne fournissent pas d'informations qui soient claires et transparentes par rapport à l'indicateur d'exécution défini, les données relatives à l'exécution ne répondent pas aux critères.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution	Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution ne répondent pas aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs




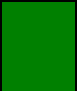
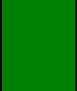
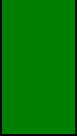
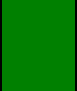
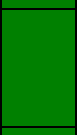
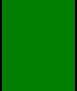
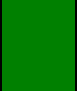



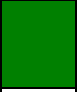
Classement :

Code de couleurs exact Code de couleurs pas exact Code de couleurs non évaluable

2.a.	Exactitude du code de couleurs	<input type="checkbox"/>	Comme les données relatives à l'exécution rapportées ne sont pas directement liées à l'indicateur défini, il n'est pas possible d'effectuer une évaluation de l'exactitude du code de couleurs.
2.b.	Commentaires sur le programme	<input type="checkbox"/>	








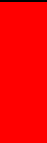


Programme 29 – Projets de construction

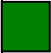



Indicateur d'exécution : Construction d'une nouvelle salle de conférence et d'installations connexes conformément aux critères de qualité, au budget et aux délais approuvés

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution pour cet indicateur d'exécution ont été jugées pertinentes et utiles. Un rapport sur tous les aspects importants de l'indicateur d'exécution a été réalisé de manière cohérente.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution sont assez suffisantes et détaillées pour permettre une validation solide de l'auto-évaluation de l'exécution.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Les données relatives à l'exécution qui ont été mises à disposition pour une auto-évaluation ont également été soumises dans des rapports officiels aux États membres. Tous les rapports sont disponibles en ligne sur le site Web public et l'Intranet de l'OMPI.
1.d.	Exactes/vérifiables		Les informations sont vérifiables puisqu'elles figurent dans des rapports formels pour les États membres et que des preuves physiques permettent une validation solide de l'auto-évaluation.
1.e.	Respect des délais		Des rapports réguliers ont été remis aux États membres, à l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI (OCIS) et au commissaire des comptes ainsi qu'à l'auditeur interne.
1.f.	Claires/transparentes		Des pièces justificatives ont été soumises de manière claire, factuelle et cohérente, permettant à l'utilisateur cible d'avoir une bonne compréhension de l'avancement de la construction de la nouvelle salle de conférence.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs pas exact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "partiellement atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme		




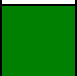
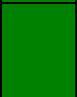
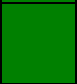
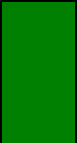
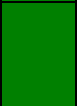
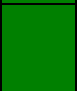



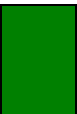
Programme 30 – Petites et moyennes entreprises (PME) et innovation

Indicateur d'exécution : Nombre d'États membres qui ont renforcé leur cadre de propriété intellectuelle et établi des bureaux de transfert de technologie

1. Évaluation des données relatives à l'exécution			
Classement :			
	Répond suffisamment aux critères		Répond partiellement aux critères
			Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>		<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles		Les données relatives à l'exécution fournies pour validation sont partiellement pertinentes et utiles car elles indiquent les progrès accomplis en ce qui concerne les activités de l'OMPI pour aider les États membres avec leur cadre de propriété intellectuelle et à établir des bureaux de transfert de technologie. Elles ne fournissent pas d'informations détaillées pour déterminer le nombre d'États membres ayant développé des cadres de propriété intellectuelle et établi des bureaux de transfert de technologie.
1.b.	Suffisantes/détaillées		Les données relatives à l'exécution fournies pour la validation n'expliquent pas de manière suffisante et détaillée comment l'indicateur d'exécution a été pleinement atteint alors qu'elles fournissent des informations utiles en ce qui concerne les progrès accomplis. Les termes "établi des bureaux de transfert de technologie" dans l'indicateur d'exécution sont interprétés comme "initiés ou en cours d'établissement" par le programme 30 qui ne dépend d'aucun critère objectif puisque aucun des bureaux de transfert de technologie n'a été établi par les États membres en 2012 et en 2013. Dans le cas de la Croatie, nous comprenons que certains bureaux de transfert de technologie existent déjà, mais d'après les informations soumises, la contribution du programme à leur établissement n'est pas claire.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.		Les données relatives à l'exécution ne sont pas accessibles facilement ni collectées efficacement puisque la documentation justificative a été mise à disposition par le programme 30 un certain temps après la demande et elle est composée d'une compilation de rapports de mission et d'évaluations des besoins dans le cadre des travaux initiaux réalisés pour aider les États membres à établir des bureaux de transfert de technologie. Il n'existe pas de présentation, de résumé ou de journal décrivant l'état du développement des cadres de propriété intellectuelle et d'établissement de bureaux de transfert de technologie dans les différents pays ciblés.
1.d.	Exactes/vérifiables		La documentation et les données relatives à l'exécution disponibles ne sont pas totalement exactes puisque les données relatives à l'exécution n'indiquent pas de quelle manière les éléments quantitatifs et qualitatifs disponibles ont été utilisés pour parvenir à la conclusion que l'indicateur d'exécution est atteint. Par exemple, le nombre d'États membres qui ont établi des bureaux de transfert de technologie avec l'aide de l'OMPI n'est pas totalement renseigné.
1.e.	Respect des délais		Comme il n'existe aucun journal indiquant l'état d'avancement actualisé des bureaux de transfert de technologie dans les pays ciblés, il n'y a aucun moyen d'avoir un rapport opportun sur cet indicateur d'exécution.
1.f.	Claires/transparentes		Les données relatives à l'exécution disponibles présentent des lacunes en termes de factualité, d'ouverture et de transparence pour appuyer la conclusion de l'auto-évaluation comme pleinement réalisée puisque les données relatives à l'exécution soumises pour validation ne fournissent pas de preuve directe permettant d'étayer la réalisation de l'indicateur d'exécution.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution		Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les informations présentées répondent en général partiellement aux critères.

2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs			
Classement :			
	Code de couleurs exact		Code de couleurs pas exact
			Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs		L'indicateur d'exécution est formulé de manière à ce que l'objectif ne puisse pas être atteint, puisque l'OMPI ne peut pas établir seule des bureaux de transfert de technologie ou développer des cadres de propriété intellectuelle dans les pays, mais elle peut uniquement aider les États membres à le faire. Par conséquent, sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "pleinement atteint" ne peut pas être évalué car les données relatives à l'exécution ne sont pas suffisantes pour confirmer la réalisation de l'indicateur d'exécution et son objectif correspondant. Pour corriger cela, il faudrait reformuler le principal indicateur d'exécution.
2.b.	Commentaires sur le programme		

Programme 31 – Système de La Haye
Indicateur d'exécution : Pourcentage d'irrégularités

1. Évaluation des données relatives à l'exécution		
Classement :		
 Répond suffisamment aux critères	 Répond partiellement aux critères	 Ne répond pas aux critères
	<i>Critères applicables aux données relatives à l'exécution</i>	<i>Observations/limites des données</i>
1.a.	Pertinentes/utiles	 Cet indicateur est pertinent et utile car il fournit des informations permettant de mesurer l'efficacité.
1.b.	Suffisantes/détaillées	 Les données relatives à l'exécution sont saisies dans la base de données d'examen de La Haye (DMAPS) qui sert à gérer toutes les demandes formulées par l'intermédiaire du système de La Haye.
1.c.	Collectées efficacement/facilement accessibles.	 Les données relatives à l'exécution sont obtenues dans un système automatisé et accessibles dans la base de données dédiée.
1.d.	Exactes/vérifiables	 Les informations sur les données relatives à l'exécution sont disponibles dans la base de données dédiée. Ces données sont présentées d'une manière qui permet à l'utilisateur d'en vérifier l'exactitude en comparant les données aux documents justificatifs tels que les lettres signalant des irrégularités envoyées aux clients.
1.e.	Respect des délais	 Les données relatives à l'exécution font partie d'un groupe d'indicateurs saisis et rapportés chaque mois. Cet indicateur est également rapporté dans les annexes du programme et budget.
1.f.	Claires/transparentes	 Les données relatives à l'exécution sont présentées d'une manière qui permet à l'utilisateur d'avoir une compréhension claire quant à leur contenu. Les informations sont transparentes et compatibles avec la base de données et les rapports mensuels.
1.g.	Conclusions sur les données relatives à l'exécution	Sur la base de l'évaluation des informations fournies, on peut conclure que les données relatives à l'exécution répondent suffisamment aux critères.
2. Évaluation de l'exactitude du code de couleurs		
Classement :		
 Code de couleurs exact	 Code de couleurs pas exact	 Code de couleurs non évaluable
2.a.	Exactitude du code de couleurs	 Sur la base des données relatives à l'exécution fournies pour l'indicateur d'exécution sélectionné, le classement d'auto-évaluation indiquant "non atteint" est exact.
2.b.	Commentaires sur le programme	

CADRE DE VALIDATION

Programme	Résultat escompté	Indicateurs d'exécution et objectifs	Niveau de référence	Objectif	Données relatives à l'exécution
1	Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	Pourcentage d'États membres ayant trouvé utiles les informations fournies concernant les principes et les pratiques juridiques du système des brevets, y compris les éléments de flexibilité existant dans le système et ses enjeux	Actualisé : Les rapports du SCP et du CDIP ont fourni le retour d'information des États membres (aucune statistique disponible)	90%	Tous les retours d'information reçus indiquaient que les informations fournies étaient utiles. Selon une enquête menée conjointement avec l'évaluation du programme 1 par la Division de l'audit et de la supervision internes, plus de 90% des personnes interrogées ont noté la qualité des documents de fond préparés par le Secrétariat comme "excellente" ou "bonne".
2	Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	Nombre de pays ayant donné un avis positif en retour sur l'utilité des conseils de législation fournis dans le domaine des marques, des modèles et dessins industriels et des indications géographiques	Données non disponibles	70%	Retour d'information positif reçu de la part de neuf pays sur 13. Quatre pays n'ont pas répondu.
3	Prise de décisions fondées sur des données probantes concernant les questions de droit d'auteur	Nombre de téléchargements, de demandes et de diffusion d'outils de l'OMPI pour la gestion du droit d'auteur dans des industries créatives spécifiques	À déterminer	Augmentation du nombre de téléchargements, 10 demandes, plus de 500 copies distribuées (en 2012-2013)	53 185 téléchargements d'outils de l'OMPI sur les industries de la création. 13 demandes de publication reçues. 1800 copies d'outils de l'OMPI pour les créateurs distribuées
4	Coopération et consensus renforcés entre les États membres en ce qui concerne le développement des cadres	Avancement des négociations au sein de l'IGC en vue de l'élaboration d'un ou	Négociations en cours au titre du mandat de l'IGC pour 2010-2011,	Adoption d'un ou plusieurs instruments juridiques	Avancement des négociations

	politiques et juridiques pour le système international des brevets, les marques, les dessins et modèles industriels, les indications géographiques, le droit d'auteur et les droits connexes, les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques	plusieurs instruments juridiques internationaux	complété par le mandat de l'IGC pour 2012-2013, tel qu'établi par l'Assemblée générale de l'OMPI en octobre 2011, et le programme de travail de 2013 de l'IGC tel que déterminé par l'Assemblée générale de l'OMPI en septembre 2012	internationaux	
5	Liens renforcés avec les utilisateurs du PCT et les offices	Nombre accru de réactions des utilisateurs du PCT concernant la performance globale du système	Actualisé : 116 demandes de retour d'information	Demandes informelles de retour d'information dans tous les contacts avec les utilisateurs	237 demandes de retour d'information utilisateur du PCT
6	Meilleure utilisation des systèmes de Madrid et de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA	Nombre de renouvellements (système de Madrid)	Actualisé : 21 754 (2011)	21 300 (2012) 22 000 (2013)	21 859 (2012) 23 014 (2013)
7	Protection efficace de la propriété intellectuelle dans les gTLD et les ccTLD	Nombre de litiges relatifs aux ccTLD réglés selon les principes UDRP	Actualisé : 2135 litiges portant uniquement sur des ccTLD administrés par le Centre (fin 2011)	350 litiges supplémentaires	2 788 litiges relatifs aux ccTLD uniquement (cumulés à la fin 2013) 663 litiges relatifs aux ccTLD uniquement supplémentaires

8	Meilleure compréhension du Plan d'action pour le développement par les États membres, les organisations intergouvernementales, la société civile et les autres parties prenantes	Nombre de pays demandant une assistance technique dans le cadre des projets du Plan d'action pour le développement et manifestant leur intérêt pour des activités en rapport avec le Plan d'action pour le développement	Projets et activités en rapport avec le plan d'action dans 50 pays	Projets et activités en rapport avec le plan d'action dans 50pays	Projets et activités en rapport avec le plan d'action dans 50 pays
9	Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices de propriété intellectuelle et les autres institutions de propriété intellectuelle, leur permettant de fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité)	Nombre d'offices avec des données de propriété intellectuelle en ligne dans les bases de données de l'OMPI	Total 20 (Répartition régionale à déterminer)	Total 40 (Répartition régionale à déterminer)	35 (28 dans PATENTSCOPE et sept dans la base de données mondiale sur les marques) offices avec des données de propriété intellectuelle en ligne dans les bases de données de l'OMPI (chiffre cumulé) PATENTSCOPE <input type="checkbox"/> Afrique (3) <input type="checkbox"/> Pays arabes (5) <input type="checkbox"/> Asie et Pacifique (4) <input type="checkbox"/> Amérique latine et Caraïbes (16) Base de données mondiale sur les marques <input type="checkbox"/> Pays arabes (4) <input type="checkbox"/> Asie et Pacifique (3)
10	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en	Pourcentage de participants satisfaits de la qualité des ateliers et des séminaires sur l'innovation et sa commercialisation	Retour d'information général disponible, mais pas de données précises	90%	95% (données disponibles à partir de l'enquête post-évaluation, des enquêtes d'évaluation standard, ainsi que du retour d'information direct des participants)

	développement, les PMA et les pays en transition				
11	Accès facilité à l'enseignement en matière de propriété intellectuelle	Nombre de nouveaux cours en ligne à différents niveaux de spécialisation	2 (2010-2011)	3	Au cours de l'exercice biennal, des travaux ont été déployés pour lancer trois nouveaux cours (gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes; la propriété intellectuelle au regard de la santé publique; économie de la propriété intellectuelle). L'élaboration du contenu et l'adaptation à l'e-learning ont toutefois pris davantage de temps qu'escompté.
12	Système actualisé et mondialement accepté des classifications internationales et des normes de l'OMPI pour faciliter l'accès des parties prenantes du monde entier à l'information en matière de propriété intellectuelle, ainsi que son utilisation et sa diffusion	Nombre de normes modifiées et nouvelles adoptées	Actualisé : Deux normes modifiées. Aucune nouvelle norme	À déterminer fin 2011	Une nouvelle norme adoptée et deux modifiées en 2012 Une norme et le glossaire modifiés en 2013
13	Mise à jour régulière de PATENTSCOPE en ce qui concerne les demandes selon le PCT	Nombre de semaines par an où la publication n'est pas disponible à 20 heures (heure de Genève) le jour de publication	Zéro	Zéro	Zéro
14	Accès amélioré à l'information et aux savoirs en matière de propriété intellectuelle, et meilleure utilisation de cette information et de ces savoirs, par les institutions de propriété	Nombre d'utilisateurs inscrits aux programmes aRDI et ASPI	ARDI (24) ASPI (6)	ARDI 50 avant la fin 2013, ASPI 20 avant la fin 2013	ARDI (207 utilisateurs actifs) ARDI (20 utilisateurs actifs)

	intellectuelle et le public, pour promouvoir l'innovation et faciliter l'accès aux œuvres de création protégées et aux œuvres de création dans le domaine public				
15	Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices de propriété intellectuelle et les autres institutions de propriété intellectuelle, leur permettant de fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité)	Nombre d'offices traitant des données du PCT et du système de Madrid avec l'appui de systèmes fournis par l'OMPI	5	20 (chiffre cumulé)	Nombre d'offices traitant des données du PCT et du système de Madrid avec l'appui de systèmes fournis par l'OMPI
16	Utilisation d'une analyse économique de l'OMPI pour l'élaboration d'une politique de propriété intellectuelle	Nombre de citations dans les publications économiques et les rapports d'orientation des pouvoirs publics	Actualisé : Le premier rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde a été publié en novembre 2011, ce pour quoi il est trop tôt pour compter les citations à partir de fin 2011	Compte tenu de la nouveauté du programme, impossible d'établir des objectifs significatifs	En 2013, les deux éditions (2011 et 2013) du Rapport mondial sur la propriété intellectuelle de l'OMPI (publication n° 944) ont été téléchargées, cumulativement, 17 536 fois. Le second Rapport mondial sur la propriété intellectuelle de l'OMPI a été publié en novembre 2013.
17	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	Pourcentage d'agents chargés de l'application des droits qui font état de leur satisfaction à l'égard de la formation reçue, y compris les orientations sur la coopération stratégique, et de son utilité pour leur vie professionnelle	Pas de données disponibles actuellement	75%	Le taux moyen de satisfaction exprimé par les participants aux activités de renforcement des capacités est supérieur à 85%.

18	Reconnaissance de l'OMPI en tant que source fiable d'appui, d'assistance et de référence en ce qui concerne l'information en matière d'innovation et de propriété intellectuelle dans les processus de politique publique pertinents	Nombre et éventail de demandes émanant des États membres et des organisations internationales concernant des contributions de l'OMPI dans le domaine de la propriété intellectuelle en rapport avec les questions d'intérêt général à l'échelle mondiale	Une demande officielle (OMS)	Une à deux demandes par an	<p>Une manifestation conjointe a été organisée avec l'initiative <i>infoDev</i> de la Banque mondiale et le Kenya Climate Innovation Center (KCIC), à la demande du KCIC. Elle comprenait un programme de formation de l'OMPI sur la concession de licences de technologie.</p> <p>Deux présentations ont été faites lors du China International Small and Medium Enterprise Fair (CISMEF), à Guangzhou en Chine et lors de la Global South-south Development Expo à Nairobi, à la demande du South-South Global Assets and Technology Exchange (SS-GATE), une initiative du PNUD. Une présentation a été faite à Belgrade à la demande du Regional Environmental Center for Central and Eastern Europe (Centre régional de l'environnement pour l'Europe centrale et orientale)</p> <p>Des manifestations nationales ont été organisées en Thaïlande et au Brésil sur demande des pays respectifs.</p> <p>Suite à des demandes continues de l'Académie de l'OMPI, de l'OMC, de l'Université de Genève et l'Institut de hautes études</p>
----	--	--	------------------------------	----------------------------	---

					<p>internationales et du développement, le programme a participé à un certain nombre d'activités de formation sur la propriété intellectuelle et le changement climatique.</p> <p>En coopération avec l'African Network for Drug and Diagnostics Innovation (ANDI – - Réseau africain pour l'innovation en matière de médicaments et de diagnostic) et conformément aux mémorandums d'accord, un séminaire de formation sur la propriété intellectuelle a été organisé pour les membres du réseau ANDI à Genève en novembre 2012.</p> <p>En coopération avec l'OMC et l'OMS, un colloque technique commun a été convoqué en juillet 2013 sur le thème de l'innovation médicale – adapter les modèles commerciaux.</p> <p>En coopération avec l'OMC et l'OMS, une étude trilatérale intitulée <i>Promouvoir l'accès aux technologies et l'innovation dans le domaine médical : convergences entre santé</i></p>
--	--	--	--	--	--

					<i>publique, propriété intellectuelle et commerce</i> ¹¹ a été publiée en janvier 2013.
19	Communication plus efficace avec le grand public concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	Pourcentage de parties prenantes conscientes de la mission, des activités et de l'image de marque de l'OMPI	Actualisé : 65% des destinataires de l'enquête percevaient l'OMPI comme le chef de file dans le monde de la protection et la promotion de la propriété intellectuelle (Enquête de l'OMPI sur les perceptions des parties prenantes, janvier 2012)	≥ 70%	87% des destinataires de l'enquête percevaient l'image publique de l'OMPI comme bonne, très bonne ou excellente 81% des destinataires de l'enquête percevaient l'OMPI comme le forum mondial pour la promotion de la propriété intellectuelle. (Résultats de l'enquête de l'OMPI sur l'orientation vers les services, août 2013)
20	L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	Nombre d'activités et de plans de travail communs mis en œuvre et examinés conformément aux accords avec des organisations partenaires (mémoires d'accord nouveaux et actuels avec des organisations intergouvernementales)	Données non disponibles	Activités : 8 Plans de travail : 4	Plans de travail mis en œuvre : 4 Activités conjointes avec des organisations intergouvernementales : 17 (par exemple, Semaine mondiale de l'entrepreneuriat : 2012 (OMPI, CNUCED, OIT, UNITAR) et 2013 (CNUCED, UNITAR, OIT, CCI, UNIGE/UNITEC, le

¹¹ http://www.wipo.int/policy/en/global_health/trilateral_cooperation.html

					Département de Genève pour le développement économique, FER); atelier sur la Journée mondiale de l'eau (OMPI, IRENA et IGF)
21	Meilleure coordination et meilleure cohésion au sein du Secrétariat	Pourcentage de demandes d'avis juridique qui reçoivent des réponses rapides, indépendantes et fiables du Bureau du conseiller juridique	100%	95%	Malgré une augmentation du nombre de demandes d'avis ainsi que des domaines couverts, 98% des demandes ont reçu des réponses rapides et fiables du Bureau du conseiller juridique.
22	Planification, traitement, mise en œuvre, évaluation et établissement de rapports efficaces, efficients et fondés sur les résultats en matière de programmation et de finances	Confirmation, par un rapport financier satisfaisant des vérificateurs externes des comptes, de la conformité des opérations comptables avec les règles et normes applicables.	Rapport sans réserve du vérificateur externe des comptes	Rapport sans réserve du vérificateur externe des comptes	Les commissaires aux comptes ont reçu un rapport sans réserve pour 2012. Au moment de la publication, les résultats de l'audit de 2013 devaient encore être rendus.
23	Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes (ressources humaines, informatique, conférences, service linguistique, achats, voyages, imprimerie et publications, gestion des locaux)	Rapport entre les membres du personnel (équivalent plein temps) et le personnel chargé des ressources humaines	Actualisé : 29,3	Un membre du personnel des ressources humaines pour 50 membres du personnel de l'Organisation	Exercice biennal : 30,75 <input type="checkbox"/> 2012 : 31 <input type="checkbox"/> 2013 : 30,5
24	Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes (ressources humaines, informatique, conférences,	Temps de traitement des visas de tiers	4 à 5 jours	2 à 3 jours	Moins de 2 jours

	service linguistique, achats, voyages, imprimerie et publications, gestion des locaux)				
25	Sûreté et sécurité des membres du personnel, des délégués, des visiteurs, des données et des biens de l'OMPI	Registre actualisé des risques en matière de sécurité de l'information	Registre des risques créé	Registre des risques révisé deux fois par an	Le registre des risques en matière de sécurité de l'information a été actualisé deux fois pour chaque année de l'exercice biennal et il a été révisé en détail dans le contexte de la certification ISO 27001 des opérations du PCT.
26	Des données d'évaluation fondées sur des éléments probants sont mises à la disposition de la haute direction, des chefs de programmes et des États membres aux fins de la prise de décisions	Les évaluations sont établies conformément à la politique d'évaluation et à la section du Manuel de procédures portant sur l'évaluation.	Actualisé : : Une évaluation du portefeuille d'activités dans un pays (Kenya) a été presque réalisée (projet de rapport final reçu)	Au moins six évaluations réalisées au cours de l'exercice biennal	<p>2012-2013 : huit évaluations réalisées au cours de l'exercice biennal.</p> <p>En 2012 : l'évaluation du portefeuille d'activités d'un pays (Kenya) a été finalisée et le rapport de validation du RAP 2010- 2011 (en collaboration avec la Section de l'audit) de même que quatre évaluations de projet du Plan d'action pour le développement ont été réalisées/présentées au CDIP qui a approuvé les principales recommandations et les a mises en œuvre.</p> <p>En 2013 : deux autres rapports d'évaluation ont été réalisés.</p> <p>Tous les travaux d'évaluation se sont déroulés conformément aux principes et aux procédures de la politique, de</p>

					la stratégie et du manuel.
27	Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes (ressources humaines, informatique, conférences, service linguistique, achats, voyages, imprimerie et publications, gestion des locaux)	Pourcentage de données Romarin du système de Madrid sous forme électronique respectant les délais	Taux à la fin 2011	10% d'amélioration par rapport au taux de référence	Données Romarin du système de Madrid disponibles dans les délais – 100% (2012) Ce service a été abandonné au début de l'année 2012.
28	Sûreté et sécurité des membres du personnel, des délégués, des visiteurs, des données et des biens de l'OMPI	Pourcentage de demandes d'assistance en matière de sûreté et de sécurité reçues dans les délais pour des conférences ou des manifestations organisées à Genève ou hors de Genève	65%	80%	Lors de l'exercice biennal, un total de sept audits de conférences/réunions externes ont été réalisés avec le concours des offices nationaux respectifs du DSS de l'ONU et en conformité avec toutes les normes du Système de gestion de la sécurité de l'ONU : <input type="checkbox"/> Trois (2012) <input type="checkbox"/> Quatre (2013) En outre, des audits ont été réalisés pour deux manifestations extérieures directement gérées par l'OMPI. (100% de toutes les demandes ont reçu une réponse en temps opportun) En 2012, deux audits ont été réalisés dans des bureaux externes (Singapour et Tokyo). En 2013, les audits des bureaux externes de Rio de

					Janeiro et de New York ont été reportés en raison des préparatifs intensifs menant à et les demandes croissantes nécessaires pour la conférence diplomatique de Marrakech, ainsi que les sessions extraordinaires de l'Assemblée générale qui ont eu lieu en décembre 2013.
29	Nouvelle salle de conférence et installations connexes pour les réunions des États membres	Construction d'une nouvelle salle de conférence et d'installations connexes conformément aux critères de qualité, au budget et aux délais approuvés	n.d.	n.d.	<p>Achèvement de la phase de construction du projet de nouvelle salle de conférence (nouvelle salle de conférence à proprement parler, modifications des deux étages restants du bâtiment AB et du nouveau centre d'accès au campus de l'OMPI) reporté à juin-juillet 2014 pour une première utilisation prévue en septembre 2014.</p> <p>Achèvement des modifications au niveau du sous-sol du bâtiment AB ainsi qu'une nouvelle salle de réunion sur la mezzanine du bâtiment AB en septembre et en octobre 2013 respectivement.</p> <p>Le respect des normes de qualité prescrites et approuvées et des limites budgétaires continue d'être surveillé de près par le pilote, le comité de gestion et coordination de la construction et le comité de construction.</p>

30	Accès amélioré à l'information et aux savoirs en matière de propriété intellectuelle, et meilleure utilisation de cette information et de ces savoirs, par les institutions de propriété intellectuelle et le public, pour promouvoir l'innovation et faciliter l'accès aux œuvres de création protégées et aux œuvres de création dans le domaine public	Nombre d'États membres qui ont élaboré leur cadre de propriété intellectuelle et établi des bureaux de transfert de technologie	Projet pilote de cadre adopté et financement alloué	8 bureaux de transfert de technologie	<p>Pour cet indicateur d'exécution, "établi" signifie initié ou en cours d'établissement avec la participation de l'OMPI.</p> <p>Les universités/établissement suivants ont reçu une aide directe dans le développement d'un écosystème, d'une politique et d'une infrastructure de leur transfert de connaissance. 5 au Chili : Institut national de recherche agraire (INA); Université catholique pontificale du Chili (Santiago); Université de Concepción; Université catholique pontificale de Valparaiso et Université de La Frontera, et 2 en Géorgie : Université d'État Ivane Javakhishvili de Tbilissi et Centre de transfert de technologie géorgien, suivis par le plan d'action;</p> <p>En outre, l'évaluation des besoins a été réalisée pour la mise en œuvre du projet de bureau de transfert de technologie en Tunisie, qui s'occupe des besoins en matière de technologie des établissements suivants : "Institut Pasteur", Université de Monastir, Centre de biotechnologie de Sfax, Centre national du cuir et de la chaussure et Techno-Park "El Ghazala".</p>
----	---	---	---	---------------------------------------	--

					<p>Une réunion régionale a eu lieu à Zagreb, conseillant aux 7 pays suivants d'établir des bureaux de transfert de technologie : Bosnie-Herzégovine, Croatie, Hongrie, Macédoine, Monténégro, Serbie et Slovénie.</p> <p>En conséquence, au moins 10 pays, y compris au moins 8 bureaux de transfert de technologie spécifiques, ont développé leur cadre de propriété intellectuelle comme indiqué.</p>
31	Utilisation plus fréquente et améliorée du système de La Haye	Nombre d'enregistrements, de dessins et modèles industriels figurant dans les enregistrements, les renouvellements et d'autres inscriptions	<p>Actualisé :</p> <p>Nouveaux enregistrements 2 363</p> <p>Dessins et modèles contenus 11 077</p> <p>Renouvellements 2 821</p> <p>Autres enregistrements 4 326</p>	<p>Nouveaux enregistrements 5 000 (2012) 7500 (2013)</p> <p>Dessins et modèles contenus 20 000 (2012) 25 000 (2013)</p> <p>Renouvellements 2 800 (2012) 2500 (2013)</p> <p>Autres enregistrements 8 000 (2012) 12 000 (2013)</p>	<p>Nouveaux enregistrements 2 440 (2012) 2 734 (2013)</p> <p>Dessins et modèles contenus 11 971 (2012) 12 806 (2013)</p> <p>Renouvellements 3 120 (2012) 2 859 (2013)</p> <p>Autres enregistrements 3 643 (2012) 3 631 (2013)</p>